ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

## Abonnements

3 mois 6 mois 1 an 1.0T et Départements limitrophes ...... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements ....... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

# Rédaction & Administration

CAHORS. - 1, RUE DES CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... 0 fr. 80 ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... 0 fr. 80 RECLAMES 3e page 1 fr. 25 2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

Un discours de lord Curzon : il récrimine toujours contre la France! - La situation politique à Berlin : les volte-face de Stresemann. — Le chance-lier renonce à la dictature ouverte pour la dictature dis-simulée! — Comment la France doit-elle accueillir le revirement allemand? — Nos positions restent intangibles malgré la rébellion germanique.

Après la dernière entrevue de MM. Baldwin et Poincaré, après surtout les récentes déclarations du Premier Britannique, on pensait que les relations franco-anglaises s'engageraient dans une nouvelle phase et qu'un renou-veau de cordialité brillerait entre Londres et Paris.

Voilà autant d'espérances auxquel-les il faut, semble-t-il, renoncer, du moins pour le moment.

Le discours prononcé vendredi par lord Curzon, ministre des Affaires Etrangères ne manquera pas de cau-ser une vive déception en France, où l'on se résigne mal à vivre en mesintelligence avec la Grande-Bretagne.

Il est pourtant manifeste que lord Curzon s'efforce, non de préparer l'Entente, mais de la rendre chaque jour plus malaisée.

On dirait qu'il a pris plaisir, en traitant tour à tour tous les problèmes de politique internationale de l'heure présente, de souligner les divergences de vue entre la France et l'Angleterre.

Dans ses déclarations, on ne trouve nulle trace de ce qu'on était en droit d'y chercher : un exposé de la politique extérieure britannique.

Par contre, nous y découvrons le cahier de tous les griefs, justes ou faux d'ailleurs, non pas de l'Angleterre mais de lord Curzon à notre égard.

Avec un soin minutieux, il a repris toutes les critiques que, depuis des mois, il adresse à notre pays, absolument comme si M. Baldwin et M. Poincaré n'avaient pas envisagé la possibilité de rapports à nouveau ami-

A propos de la Ruhr, en particu-lier, et malgré notre succès, lord Curzon a repris toutes les théories qui blessèrent la France et retardèrent la

Une fois de plus, il a déclaré que l'occupation de la Ruhr est contraire

Une fois de plus, il a proclamé que la politique française menace d'amener l'écroulement de l'Allemagne.

Au total, et pour ne pas s'attarder aux détails, lord Curzon a parlé, non pas en politique, mais en polémiste; en polémiste dépité, parce que les événements ont démenti ses prévisions; en polémiste haineux qui ne pardonne pas aux autres d'avoir eu raison contre lui.

Lord Curzon n'avait plus qu'une faute à commettre pour retarder la pacification de l'Europe : il l'a commise sans hésiter.

Nous le regrettons vivement pour nous, pour la paix et pour l'Empire Britannique lui-même.

En vérité, pour s'abondonner à des

extravagances de langage, lord Cur-20n ne pouvait choisir une heure plus manifestement fâcheuse : l'Allemagne est à l'un des tourmants les plus critiques de son histoire.

an-

De fait, le chaos, l'anarchie politiques battent leur plein à travers tout

Très instructives, très symptomatiques à cet égard apparaissent les volte-face successives du chancelier

Tour à tour, nous avons assisté au départ du chancelier Stresemann, Parce que la grande coalition qui soutenait son cabinet s'était dislo-

Nous l'avons vu reparaître tout prêt à s'abandonner à la dictature militaire, après avoir rompu avec les socialistes et donné un vigoureux

oup de barre à droite. Et, non moins subitement, nous le Toyons réapparaître à la tête d'une ouvelle coalition, constituée on ne sait sur quelles bases et dans quels

Un seul fait est évident : le désarroi complet dont témoignent ces rusques changements d'attitude. L'Allemagne, et Stresemann en

tête, ne sait plus dans quel sens | s'orienter!

Notons, en passant, avec quelle aisance Stresemann a évolué de divers côtés : peu lui importe l'étiquette ; il est ce que les circonstances récla-

Nos lecteurs ne seront pas surpris de la conduite de Stresemann: nous l'avions fait prévoir, il y a deux mois, lors de son avenement. Nous écrivions alors qu'il était toujours prêt à « retourner sa veste », au gré des evénements.

L'expérience confirme nos prévi-

Mais que pouvons-nous attendre du nouveau cabinet Stresemann?

On se tromperait grandement, croyons-nous, si l'on supposait que la séance — la même politique continue.

C'est en vain que Stresemann reste chancelier, c'est en vain qu'il préside à une nouvelle coalition : de la crise de ces derniers jours, il subsistera que Stresemann reste face à droite. S'il a renoncé à la dictature, envi-

sagée plusieurs jours durant, ce n'est pas parce qu'il répugne à l'assumer, mais parce qu'elle comporte de très gros risques.

En fait, on peut présumer que, de-main, le régime de la dictature sera

établi en Allemagne.

Non pas, certes, une dictature officielle, telle qu'on l'annonçait tout d'abord : elle aurait multiplié les inquiétudes à l'extérieur et, à l'intérieur, elle aurait connu une opposition, peut-être assez vive, des élément de gauche.

Non! Mais ce sera une dictature sans le titre : on sauvera les apparen-

On donnera une apparente satisfaction aux démocrates, en élaborant une nouvelle coalition. Mais ce sera tout : le ministère de-

mande au Reichstag de pleins pouvoirs et il les obtiendra. Alors, il n'y aura plus qu'à ajour-

ner le Reichstag et à gouverner souverainement. Bref, le directoire sera effectif, sinon officiel.

Du moins, par cette manœuvre on aura écarté, pense-t-on, maintes dif-

Le peuple allemand sera peut-être dupe de la comédie. Quant à la France, elle ne se lais-

sera pas prendre à cette ruse gros-

Comment, demandons - nous, la France doit-elle accueillir les derniers événements d'Allemagne?

Evidemment, la crise allemande impose au gouvernement français, et même à tous les gouvernements alliés, le devoir de parer à certains risques de sauvegarder certains intérêts. Il n'est pas douteux que l'évolution germanique vers la dictature mili-

taire fait courir des risques à la sécurité de tous les voisins du Reich. D'autant plus que, dans ces dernières semaines les partis allemands d'extrême-droite, ont prêché ouvertement la « résistance ouverte », la

résistance active ». Ainsi, nous sommes dûment avertis de ce qui nous attend.

Certes, il n'y a pas lieu de s'abandonner au pessimisme, de faire preuve de nervosité.

La situation ne justifierait nullement de profondes inquiétudes. Non, mais ce qui importe c'est de ne point négliger le danger menaçant

si faible qu'il soit. Bref, nous devons prendre nos précautions et attendre la suite des événements avec sang-froid et assurance.

Nous l'écrivions l'autre jour : les répercussions des agitations prussiennes et bavanoises n'entameront en rien le fond même du seul problème qui nous intéresse, celui des réparations et de notre sécurité.

Les conditions de ce problème résident, non pas tant dans les hommes et leurs conceptions, que dans

M. Stresemann peut disparaître, un autre chancelier lui succéder, puis un second, puis un troisième... l'obligation inéluctable d'acquitter les réparations n'en subsistera pas moins comme tâche primordiale des dirigeants allemands quels qu'ils soient.

Bien plus, quel que soit le parti qui prenne le pouvoir, il se trouvera en face du Traité de Versailles et

dans la nécessité de le respecter. Et il en sera ainsi, en dépit de toutes les rebellions pangermaniques, parce que nous détenons entre les mains une arme puissante, irrésistible : la Rhénanie et la Ruhr.

« L'essentiel, écrit à ce propos le Journal de la Bourse, est que le gage, qu'heureusement nous avons garde entre nos mains, soit mis à l'abri et des coups d'audace des militaires échauffés de Munich et d'ailleurs et de la propagande sournoise que les agitateurs de Berlin ou de Moscou seraient tentés de faire contre notre occupation et contre le principe même des réparations. »

Pour nous conserver précieusement ce gage, nous pouvons avoir toute confiance en notre armée d'occupation et en nos représentants civils des pays occupés : demain pas plus qu'aujourd'hui, ils ne laisseront se fondre les garanties de notre sécurité et de nos réparations.

Nous pouvons aussi avoir toute confiance en la sagesse, en la fermeté, en la clairvoyance de notre gouverne-

# Qelques Instructions de Bismarck après 1870

A l'heure où l'Allemagne, nationaliste et pangermaniste, s'abandonne à une expérience qui peut exercer de graves répercussions sur la situation curopéenne, peut-être convient-il de rappeler comment Bismarck, en 1871, s'est comporté à notre égard. Le 27 août 1871, Bismarck appre-

nait qu'une crise gouvernementale pouvait se produire en France. Il té-légraphiait aussitôt au comte de Waldersee, son chargé d'affaires à

Si la crise qui est dans l'air devait amener, dans le gouvernement de la France, une modification qui ait une portée politique, nous nous considérerions en droit de renforcer aussitôt l'armée allemande en France, jusqu'à tout effectif qui nous paraîtrait con-venable pour assurer nos revendications. Nous n'hésiterions pas à faire usage de ce droit, et nous demanderions à la France de nous rembourser les dépenses qui en résulteraient...

Si la situation devenait incertaine en France, nous ne jugerions pas opportun d'attendre une attaque francaise. Des que le maintien de la paix nous paraîtrait douteux, nous procéderions immédiatement à la réouverture des hostilités, en mobilisant 500.000 hommes.

Le 5 décembre 1872, Bismarck écrivait à l'empereur Guillaume 1er que, tout en évitant avec soin d'accroître les embarras de M. Thiers, le gouvernement allemand devait faire comprendre ouvertement ce qui se produinait en cas de crise française:

A chaque changement de gouvernement, nous serons obligés d'examiner à nouveau la base de nos garanties et de notre paix avec la France.

Le 2 février 1873, Bismarck mandait au comte d'Arnim, ambassadeur d'Allemagne à Paris:

Il n'est pas dans vos attributions d'apaiser la colère injustifiée de nos voisins, tant que toute tentative faite par nous dans cette voie doit être aussi dépourvue de succès qu'incompatible avec notre dignité nationale. Nous n'avons pas voulu la guerre (sic), mais nous sommes toujours prêts à la recommencer, des que nous y serons obligés par de nouvelles pré-tentions de la France. Oderint dum

Ainsi, Bismarck, victorieux, encore qu'il eût mutilé notre territoire, occupé maints départements et encaissé nos milliards, n'hésitait pas à s'immiscer dans la politique intérieure de la France pour mieux prévenir son relèvement.

A chaque instant, il nous menaçait de reprendre les hostilités et de nous imposer des conditions aggravées... Certes, nous ne souhaitons pas,

pour notre pays, une politique aussi harbare, aussi tyrannique, aussi inhu-

Laissons à l'Allemagne ses méthodes de peuple à peine civilisé. Du moins, souvenons-nous de ses procédés et si, demain, elle accumulait par trop de menaces, n'hésitons

plus à freiner comme il convient ses

-<>風<>-

velléités de rébellion.

# INFORMATIONS EN ALLEMAGNE

## Notre contrôle militaire

La « Gazette générale de l'Alfemagne » publie l'information suivante : « Nous apprenons de bonne source que le général Nollet, président de la Commission interalliée du contrôle, a estimé nécessaire d'envoyer au gouvernement allemand une nouvelle note dans laquelle il exprime sa fer-me intention de reprendre le contrôle militaire interrompu ou rendu pratiquement inexistant depuis de trop longs mois ».

### Wittelsbach et Habsbourg se concertent

On déclare de bonne source que l'archiduc Joseph, qui habite Budapest, se serait rendu ces jours der-niers à Munich au moyen d'un faux passe-port établi au nom de Zake, et qui lui a été délivré par les autorités

Or, le kronprinz Ruprecht aurait, jeudi dernier, séjourné assez longue-ment dans la propriété de l'archiduc Joseph en Hongrie. L'archiduc Joseph était feld-maréchal commandant le front austro-hongrois contre l'Italie pendant la guerre.

### 800 trillons de marks au total saisis dans la Ruhr

la commission du budget du Reichstag, le représentant du ministere de la reconstruction a déclaré que les dommages résultant, pour le Reich, des livraisons des réparations prélevés par la France et la Belgique s'élevaient à environ 800 trillions de ent, a-t-il dit, mais de charbon, dont

le transport a été exigé, et des prélèvements opérés sur les grands dépôts. L'autorité compétente devra veiller à ce qu'un montant correspondant soit porté au crédit du compte de l'Allemagne pour les ré-8.627 trillions de billets!

D'après le dernier bilan de la Reichsbank l'encaisse-or atteignait au 22 septembre 489 millions de marks, et la circulation fiduciaire 8,627 tril-

La peine des saboteurs allemands commuée

Par décret du 4 octobre 1923, le Président de la Rébublique a commué en travaux forcés à perpétuité la peine de mort prononcée le 29 juin 1923 par le conseil de guerre de Mayence contre les nommés Frey, Dreyer, Schneider, Hahme, Gruber, Maurer et Sasse.

## Les prétendues troupes noires dans la Ruhr

Dans un deuxième article sur l'occupation de la Ruhr, le major Owsley, commandeur de la Légion américaine, a déclaré qu'aucune troupe noire ne se trouve parmi l'armée d'occupation. Il explique que les Algériens appartiennent à la race arabe et non à la race noire. Il ajoute que ce sont des soldats magnifiques, disciplinés, et que leur conduite en pays occupés est irréprochable. Il a fait justice des accusations formulées contre ces troupes en disant qu'aucune atrocité n'a jamais été commise.

# Les dettes interalliées

A la suite d'une résolution adoptée dans une réunion de l'Association des banquiers américains, le président de cette Association, M. Walter Head, a annoncé qu'il va commencer une campagne en faveur de la remise des dettes interalliées.

A la Maison Blanche on déclare que l'administration garde toujours la même position, et s'oppose à cette remise. On ajoute que la question reste sujette à des négociations concernant les termes et les intérêts ; on insiste sur le cas de l'Angleterre avec qui des arrangements libéraux ont

La question est aux mains de la Commission des dettes dont les pouvoirs sont fixés par une loi qui expri-me les vues des Etats-Unis, La Commission doit agir suivant cette loi, à moins que celle-ci ne soit ultérieurement modifiée. Les Etats-Unis ne désirent nullement presser les débiteurs ni jouer le rôle d'un créancier intrai-

### Des préparatifs militaires russes (?)

L'agence Reuter reçoit de Riga, 6 octobre, la dépêche suivante que nous ne reproduisons que sous toutes ré-

« Suivant des renseignements parvenus de Moscou de source dite bien informée, on fait en Russie d'actifs préparatifs militaires dans l'éventualité de troubles en Allemagne.

« On croit que la Pologne pourrait, dans le cas d'une révolution en Allemagne, commencer sous l'inspiration de la France à attaquer les communistes allemands. L'armée rouge russe se prépare à paralyser la Pologne. Le gouvernement des soviets renforce les troupes de l'Ukraine et envoie de la cavalerie sur les frontières de la Pologne. »

### La définitive déchéance de l'ex-tsar de Bulgarie

Ferdinand de Bulgarie, qui n'était qu'affligé d'une nervosifé excessive, devient fou.

Sa folie consiste à vouloir reconquérir son trône. Elle devient fâcheuse quand, se croyant entouré d'une armée de volontaires, Ferdinand se rue sur son entourage comme s'il chargeait l'ennemi. Il n'a d'autres volontaires autour de lui que des gar-

# Une manifestation féminine contre M. Lloyd George à New-York

M. Lloyd George est arrivé à New-York. Il a été l'objet d'une manifestation de sympathie au port; mais sutour de l'hôtel de ville, la police a dû disperser un cortège d'une vingtaine. taine de femmes d'un certain âge, qui portaient des bannières avec des inscriptions flétrissant la Grande-Bretagne. Ces bannières ont été mises en pièces dans la bagarre. Une manifestation contre M. Lloyd George avait été organisée et il a fallu faire appel aux réserves de police.

## Un grave incident russo-finlandais

Un aéroplane russe a été contraint d'atterrir à Lovskar, en territoire finlandais. Les autorités ont retenu les aviateurs et l'appareil.

A deux reprises, des cuirasses russes ont débarqué des troupes et ont essayé en vain de reprendre l'aéroplane et les aviateurs.

# Un monument à Pasteur en Uruguay

Un monument en l'honneur de Pasteur a été inauguré à Montevideo, en présence du président de la République, des ministres et de diverses personnalités.

# En TURQUIE

Un appel de Kémal en faveur des musulmans

Le généralissime Ghazi-Mustapha-Kémal pacha vient d'adresser, aux musulmans du monde entier, un ma-nifeste dans lequel il leur demande instamment de secourir leurs frères qui gémissent sous le régime des atrocités et de la tyrannie grecques.

Ces Turcs, au nombre de 600.000, sont menacés de mourir de faim et de voir s'éloigner le jour de leur rapatriement si on ne leur vient en aide. Le manifeste indique en terminant, que c'est le « Croissant-Rouge » qui est chargé de recueillir les Turcs ainsi restés en terre grecque.

Les Turcs rentrent à Constantinople Les troupes turques ont fait leur rentrée à Constantinople. Les rues étaient pavoisées et la population a accueilli les troupes avec un grand enthousiasme. Dans la journée a eu lieu, à cette occasion, un défilé des diverses corporations. La soirée s'est terminée par des illuminations et des réjouissances populaires.

Cinq tremblements de terre Le bureau central sismologique de Strasbourg publie le communiqué suivant pour la semaine allant du 28 septembre au 5 octobre 1923:

« L'agitation a décru légèrement pendant la semaine; les stations françaises ont enregistré cinq tremblements de terre; le plus important a eu lieu le 30 septembre et a été inscrit à Strasbourg à 1 h. 26 m. 12 se-

# La neige

Dans toute la région dauphinoise la neige couvre les sommets jusqu'à 800 mètres d'altitude. A certains endroits les vignes sont couvertes d'une couche blanche.

## Un match de goinfrerie

Après des matches plus ou moins sensationnels, et en attendant la grande course hippique « Zev » contre « Papyrus », on dispute actuellement à New-York le record de la goinfrerie. Il s'agit d'un challenge doté par M. L. Consumo — un nom prédestiné

Dans la demi-finale, un des con-currents, M. Dixdati, a absorbé en un repas 12 livres et demie de bifteck aux pommes, 8 livres de macaroni, 10 tomates et 6 bouteilles de bière.

Le ministre de la guerre vient de faire paraître une décision modifiant la description des uniformes des Ecoles militaires.

C'est une grande réforme, sans dou-

te, comme on peut en juger.

« Pour l'école de Saint-Cyr le passepoil du pantalon d'ordonnance est supprimé et remplacé par une bande en drap bleu foncé de 5 centimètres de largeur apparente, rempliée et pi-quée sur les hords. La tunique de re nue de sortie sera en drap bleu clair, cardé, fin, du modèle de la tunique de tenue de ville et de grande te des officiers,

« Enfin, le brodequin a vécu et est remplacé par les bottines à élasti-

« En ce qui concerne les écoles de Poitiers, de Saumur, de Saint-Maixent, de Versailles, du Val-de-Grâce et de Vincennes les prescriptions sont les mêmes pour la tunique, mais celle-ci sera en drap fin bleu clair au lieu du drap bleu clair cardé fin des saint-cyriens. »

Oui, c'est une grande réforme qui sera appréciée par les élèves des Ecoles militaires, mais surtout, par les maîtres-tailleurs qui feront de nou-veaux costumes. Il faut bien que chacun vive de son métier. Et c'est ce qu'a pensé le ministre de la guerre. Les élèves des Ecoles militaires, les tailleurs de l'armée trouveront

qu'il a été bien inspiré, et nous aurions mauvaise grâce à ne pas être de leur avis. Mais ceux qui ne seront pas con-tents du Ministre de la guerre, ce sont les soldats agriculteurs.

Si les élèves des Ecoles militaires seront, à l'avenir, plus coquettement costumés, si les maîtres-tailleurs auront quelques bénéfices à glaner dans la fabrication des nouveaux uniformes, les soldats agriculteurs n'auront pas de permission agricole supplémentaire.

En effet, en réponse à des vœux au sujet des permissions agricoles, émis par les conseillers d'arrondissements de La Palisse et de Gannat, le ministre de la guerre vient de faire connaître au préfet de l'Allier, que la durée des permissions à accorder au cours de leurs dix-huit mois de service aux militaires est fixée à 25 jours; que ce taux peut être porté à 35 jours si la manière de servir des intéressés donne satisfaction, mais qu'aucune dérogation n'a été prévue en flaveur des agriculteurs.

Aucune dérogation pour les agri-culteurs, voilà le règlement fixé pour 1924 par le Ministre de la guerre. L'agriculture manque de bras : 'est un fait reconnu, et proclamé par

toutes les associations agricoles. Il faut retourner à la terre, c'est le cri jeté par tous ceux qui se préoccupent de la situation agricole du pays. Et le ministre de la guerre refuse aux soldats agriculteurs des permissions qui leur permettraient de donner

leur concours appréciable aux travaux des champs. Les régiments, dans nos villes, comme Cahors, sont réduits à leur plus simple expression et les quelques hommes qu'on y conserve, sont employés à des travaux de nettoyage, à des corvées dans le casernement,

ou servent d'ordonnances, de commissionnaires. Or, la plupart de ces soldats sont

des agriculteurs. Et l'agriculture man- | sement, n'obtienne pas satisfaction.

M. Chéron, Ministre de l'agriculture, l'a dit, répété bien souvent : comment appréciera-t-il la circulaire de son collègue du ministère de la guerre?

Pour nous, qui, en l'espèce, ne raisonnons que sur des choses vues, connues, c'est-à-dire sur la situation regrettable des propriétaires qui ne trouvent plus de main-d'œuvre, nous estimons que la suppression des permissions aux soldats agriculteurs est grave et que la réforme des uniformes pour les élèves des Ecoles militaires est, à notre époque, bien superflue et

Le travail du soldat agriculteur, rendu pendant plusieurs semaines à la terre, est profitable à l'ensemble

La façon dont seront habitlés les élèves-officiers n'est qu'une source de dépenses pour le budget, pour le contribuable. Il est vrai que ces dépenses seront bien profitables à quelques-

A notre humble avis, M. le Ministre de la guerre a été bien mal inspiré en signant les deux circulaires, en prenant les deux décisions ci-dessus, Certainement, il se trouvera bien

un parlementaire qui, à la rentrée des Chambres, saura appeler l'attention du ministre de la guerre sur une pareille contradiction, et dans tous les cas, lui rappeler que l'agriculture manque de bras, que la récolte du blé est déficitaire et que le prix du pain a

LOUIS BONNET. -<>國<>-

# A PROPOS D'UNE AGRESSION

Des incidents déplorables se sont produits dimanche à l'inauguration du monument élevé à la mémoire des morts de la commune de Creysse.

Des camelots du roy, venus spécia-lement de Paris, ont frappé M. Malvy, qui présidait la cérémonie. C'est là un procédé intolérable!

Les violences, d'où qu'elles viennent, sont odieuses! Aussi bien, les électeurs du Lot sont-ils suffisamment éclairés et clairvoyants par eux-mêmes pour se passer des conseils de l'extérieur.

Nous n'éprouvons, ici, aucune animosité préconçue contre la personnalité de M. Malvy. Mais ce que nous ne pouvons ad-

mettre d'aucune façon, c'est le programme qu'il soutient. Nous estimons que pactiser avec

les éléments d'extrême-gauche, partisans du désordre et du chambardement, serait faire courir un grave danger au Pays et à la République elle-même.

Nos populations du Quercy, nous en sommes persuadés, sont attachées en grande majorité à un programme nettement républicain d'ordre et de progrès social, programme absolument inconciliable avec les intentions de désorganisation générale propres aux adeptes de la révolution sociale.

Ce programme, nettement républicain, d'ordre et de progrès, nous souhaitons le voir triompher, chez nous, en 1924.

C'est lui que, le moment venu, nous défendrons de notre mieux. C'est pourquoi, bornant là nos

commentaires, nous avons tenu d'autant plus à protester avec indignation contre les violences inqualifiables et intolérables des camelots du roy.

Et puis, encore une fois, nous pensons qu'il est parfaitement fâcheux de créer dès maintenant — huit mois avant les élections — à travers tout le pays - une agitation des plus fu-

M. DAROLLE. -<>国<>-

# Administration

Notre compatriote M. Fieuzal, nommé sous-préfet de Rochechouart, et non-installé, est maintenu, sur sa demande, comme sous-préfet de Marve-

# Recette buraliste

M. Coulaud, ex-soldat au 207° d'infanterie, est nommé receveur-buraliste de Pougues-les-Eaux (Nièvre).

# Associations

Par arrêté en date du 4 octobre 1923, ont été autorisées à faire appel à la générosité publique, dans les conditions prévues par la loi du 30 mai 1916, les œuvres de guerre ci-dessous désignées :

Œuvres des pupilles de l'Ecole publique de la circonscription de Cahors, à Cahors; œuvres des pupilles de l'Ecole publique de la circonscription de Figeac, à Figeac; œuvres des pupilles de l'Ecole publique de la circonscription de Gourdon, à Gourdon.

# Autour du Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Cahors, dans sa séance de lundi, a tenu à adresser sa confiance au Président du Conseil dont la politique extérieure a obtenu les excellents résultats que l'on sait.

La manifestation du Conseil d'arrondissement de Cahors sera certainement connue avec satisfaction par M. Poincaré qui dans sa lourde tâche a bien besoin d'être encouragé, approuvé, soutenu par les sympathies du pays.

Aussi bien, celles-ci ne lui font pas défaut, et le Conseil d'arrondissement a été bien inspiré d'être parmi les assemblées politiques qui ont su renare hommage au Président du Conseil.

Mais nous craignons fort qu'au point de vue de la politique intérieure, le Conseil d'arrondissement de Cahors qui a émis un vœu tendant à ce que les élections législatives de 1924 se fassent au scrutin d'arrondis-

Et cependant, n'est-ce pas le scrutin le plus clair, le plus net pour le pays? Pas de tractations, de combinaisons louches, avec ce scrutin. L'électeur en déposant son bulletin dans l'urne, sait pour qui il vote, et ne craint pas de voir, par des calculs qu'il ne comprend pas, proclamer élus des candidats qui ont obtenu un nombre de suffrages inférieur à celui chtenu par d'autres candidats.

Il serait à souhaiter que le vœu présenté par M. Teyssonières fût pris en considération par la Chambre actuelle, et soutenu par le Président du

Conseil. Ce scrutin aurait au moins l'avantage de couper court aux manigances et aux amalgames auxquels le

pays et le parti républicain n'ont rien à gagner.

# Une monographie de Roc-Amadour

Jusqu'à ces dernières années, peu de villes quercinoises avaient eu la bonne fortune de trouver leur historien particulier. Depuis quelques mois, cette lacune se comble pour nombre de nos vieilles et pittoresques cités. Les monographies se succèdent, intéressantes et variées comme les objets auxquels elles s'appliquent Ici même, j'en ai signalé plusieurs. Un de ces jours, nous parlerons, si vous le voulez bien, du « Souillac » de M. P. Pons. Je me bornerai aujourd'hui à vous dire quelques mots du « Roc-Amadour » de M. le chanoine

Presque tous les écrivains dont je parlais il y a un instant déclarent, dans leurs pages liminaires, qu'ils doivent beaucoup à M. Albe. Est-il, en Quercy, un chercheur de documents et même un simple amateur de chroniques anciennes qui ne doive, en conscience, un hommage analogue au même savant? J'entrevoyais donc tout naturellement l'apparition d'une monographie nouvelle composée par l'inspirateur de la plupart des autres. Sans perdre de vue l'important travail sur Carennac publié en 1914 par M. Edmond Albe en collaboration avec M. Armand Viré, j'avais des raisons d'espérer que Roc-Amadour allait avoir son tour et que son historien, en condensant dans un ouvrage original les notes et les documents qu'il avait déjà publiés ailleurs, y répandrait à pleines mains des renseignements inédits, fruits de ses récentes trouvailles d'archives. Ces vœux, que bien d'autres partageaient, viennent d'être complètement satisfaits.

Les éditeurs Letouzey et Ané publient, ces jours derniers, dans leur collection des « Grands pélerinages de France », le livre que nous attendions. C'est un joli volume bleu, du format qui convient pour qu'il se glisse sans peine dans la poche du touriste ou du pélerin. Une carte et de nombreuses photogravures s'inter-calent dans le texte pour permettre au lecteur le plus éloigné des bords de l'Alzou de connaître d'avance ou de revoir après coup par la pensée la merveille des merveilles du Quercy, l'un des sites de France les plus étranges et les plus riches en reliques

monumentales. On garnirait tout un rayon de bibliothèque avec les livres consacrés à Roc-Amadour. Beaucoup de ces études poursuivent surtout des buts religieux; d'autres sont purement historiques; d'autres enfin ont pour objet de guider les touristes en leur fournissant une documentation suffisante. En quatre pages, M. Albe nous donne une nomenclature des principaux de ces ouvrages. Plus court que certains, le sien ne ressemble à aucun de ceux que je connais; il me paraît les surpasser tous par la richesse de sa matière et par la clarté de son plan. Un chapitre préliminaire décrit le cadre tel que nos yeux peuvent le voir : la ville, les sanctuaires, le château et les environs, de Padirac et du moulin du Saut à l'Ouysse et aux grottes de Lacave. Une première partie nous conte l'histoire du pélerinage à travers les siècles et sous ses maîtres successifs. Dans une dernière partie, se dégage l'admirable rayonnement que Roc-Amadour pos-

séda si vite et si longtemps en France

et dans le monde entier. Au xiie et au xiiie siècles, on voyageait infiniment plus que le vulgaire d'aujourd'hui ne l'imagine. Le nombre des pélerins égrenés sur de longues et dangereuses routes, était prodigieux. Aller ainsi d'Angleterre à Rome ou des Pays-Bas à St-Jacquesde-Compostelle, voire d'Allemagne et d'Italie à Roc-Amadour, c'était bien, il me semble, faire déjà du grand tourisme. Et les risques de voyage ne se bornaient pas comme à présent à des retards de trains ou à des pannes d'autos; la rencontre de coupejarrets organisés et de bandes à la solde de tel ou tel seigneur pillard, les intempéries, les crues des rivières et les maladies constituaient d'autres dangers! M. Albe nous apprend comment même aux époques de guerre et de quasi-anarchie, s'organisaient le jalonnement des itinéraires, le secours et la protection indispensables à ces théories de voyageurs égaillées dans toute la France et principalement éparses à travers le Quercy. Il nous montre manants, bourgeois, barons, princes et monarques se dirigeant vers Roc-Amadour de toutes les frontières et de toutes les provinces du royaume, y affluant aux jours des grands pardons par dizaines et dizaines de milliers, au point que nombre de personnes y étaient étouffées dans la presse et que la campagne environnante se

transformait en un immense camp. Vous figurez-vous pareille marée humaine battant les rochers de la ville aérienne, se canalisant dans la grand'rue, déferlant dans les esca-

liers, s'étalant dans les églises et remplissant de ses remous le creux de l'Alzou? Voyez-vous les cortèges princiers se dérouler sur les portes, évoluer entre les maisons surplombantle ravin, former de somptueux rassemblements sur chacun des parvis? Entendez-vous mêlées au chant des cloches, au lieu du croassement actuel des corneilles, les clameurs des pélerins faisant sonner les échos des falaises d'un hourvari d'appels et de cantiques? Pour bien ressusciter cette vie frénétique d'antan, lisez le livre de M. Albe. Vous y trouverez la légende, la tradition et l'histoire savamment dégagées l'une et l'autre. Avec les apothéoses successives de Roc-Amadour, vous apprendrez à connaître ses vicissitudes. Vous assisterez aux sièges, aux surprises, aux pillages de la guerre de Cent ans et des guerres de Religion. Vous verrez les trésors saccagés, les églises incendiées ou écrasées par la chute du roc, les logis renversés et les remparts démantelés. Mais verrez ensuite, agrippé à sa roche comme un lièvre qui ne veut pas mourir, Roc-Amadour se relever après chaque épreuve et rester malgré tout une des merveilles de la France, un ensemble comparable au Mont St-Michel et au Puy-en-Velay.

Telles sont, au volde la plume, quelques-unes des impressions que me laisse l'ouvrage de M. Edmond Albe. Quelque confusion règne forcément dans ce rapide exposé, tant la matière est riche. Il faut relire à loisir de tels livres. Dès que vous parcourrez celui-ci, une vive admiration pour l'art et la science de l'auteur s'imposera à vous et vous éprouverez une joie profonde à voir une monographie nouvelle, tirée déjà à plusieurs éditions, aller travailler au loin à rénover le renom d'un des coins les plus illustres de la glorieuse France!

Eug. GRANGIÉ, Délégué départemental du T. C. F. -<>園<>-

### Banquet d'adieux

Les Médecins de Cahors ont offert lundi soir, à l'hôtel Blanchez, un dîper d'adieux à M. le Docteur Ausset, ancien Président du Syndicat des Mé-

decins du Lot, qui quitte Cahors. M. le Docteur Gélis a exprimé, en termes émus et affectueux, les regrets unanimes que laisse dans Cahors le départ de M. le D' Ausset. Il a retracé la belle carrière médicale de M. le D' Ausset et rendu hommage aux hautes qualités professionnelles qui ont fait sa situation. Elles lui ont valu la sympathie de tous ses confrères et la gratitude des nombreuses familles auxquelles il prodigua un dévouement sans borñe au cours d'une carrière honorablement remplie.

Après lui, M. le D' Calvet évoqua en termes délicats le souvenir du vieux praticien, et de sa bonté. Le D' Ausset appartenait à cette génération de médecins qui prodiguaient leur dévouement et étaient rémunérés de confiance, de dévouement et de fidé-

Nous sommes heureux de joindre notre hommage de sympathie à celui des médecins de Cahors.

Mais le D' Ausset ne laisse pas Cahors sans espoir de retour et nous aurons le plaisir de le revoir, pendant de longues années encore, en visite dans sa ville de Cahors qui lui manifesta tant de fois sa sympathie.

# Un hommage

Notre confrère le « Régional de l'Ouest » rendant compte des fêtes les « Angevines » qui ont eu lieu à Laval, termine son compte rendu par les lignes suivantes qui sont un hommage au nouveau commissaire de police de Laval, M. Caillou, qui a laissé à Cahors d'excellents souvenirs.

« Entré en fonctions au 1er septembre, c'est-à- dire à l'époque de l'année où les services sont compliqués et difficiles, le précité, sut, par une maîtrise révélant de grandes qualités professionnelles, réduire au minimum les accidents, incidents et surtout les malfaisances dues aux foules.

« Pendant la période des Angevines, d'ordinaire si fertile en vols de toutes sortes sur les places, au marché, cu en ville, nous n'eûmes à peu près rien à enregistrer.

Nos agents se montrèrent vigilants, disposés à servir un chef aussi avisé que courtois. »

# VOIRIE

On nous prie de signaler à qui de droit le tournant de la rue Larroumet. C'est la 4º ou 5º fois que des cyclistes, des automobiles, descendant le Boulevard sont allés se jeter contre les fenêtres de l'hôtel des Ambassadeurs. Il semble que c'est l'arbre placé au

tournant de la rue qui oblige cyclistes et automobiles à faire un contour rapide et le plus souvent dangereux. L'Administration compétente ne manquera pas d'étudier tous moyens

possibles pour éviter que d'autres accidents ne se produisent.

Mais il serait urgent que le Touring-Club, par une affiche, indiquât le danger de ce tournant de rue.

# L. B.

# Conseil d'arrondissement

Le Conseil d'arrondissement de Cahors s'est réuni lundi 8 octobre, à 2 heures, à la Préfecture, sous la présidence de M. Teyssonières, viceprésident, en remplacement de M. le Docteur Pénel, président, excusé.

M. Lalo est désigné comme secré-M. Lescale, vice-président du Con-seil de Préfecture, assiste à la séance

Le Conseil émet les vœux suivants présentés par M. Teyssonières.

Le Conseil d'arrondissement de

Cahors émet le vœu que les prochaines élections législatives se fassent au scrutin d'arrondissement, conformément au système en vigueur avant les élections du 16 novembre 1919.

Le Conseil d'arrondissement de Cahors, Considérant que la dépopulation

des campagnes s'accentue chaque Que, conséquemment, la main-

d'œuvre agricole se fait chaque anrée de plus en plus rare et coûteuse; Que l'utilisation d'un outillage

moderne devient, par suite, une obligation absolue même pour le petit cultivateur,

Emet le vœu que le crédit agricole long terme ne soit pas limité à l'acquisition d'un domaine, mais soit étendu à tout aménagement ou amélioration du domaine existant, y compris l'acquisition d'un outillage perfectionné.

Ces vœux sont adoptés à l'unani-

M. Carlin dépose le vœu suivant. « Le Conseil d'arrondissement de Cahors, s'associant aux résolutions prises par le Conseil général dans sa séance du 2 octobre 1923, relative-ment à l'Ecole Normale d'instituteurs du Lot :

renouvelle le vœu qu'il a précédemment émis pour le maintien de cette Ecole à Cahors.

Ce vœu est adopté à l'unanimité. M. le Docteur Ducros donne lecture du vœu suivant qui est adopté.

« Le Conseil d'arrondissement de Cahors exprime sa confiance à M. Poincaré, Président du Conseil, pour sa politique extérieure, pour la fermeté dont il fait preuve vis-à-vis de l'Allemagne, pour tous ses efforts pour obtenir, de cette puissance, le paiement, qui ne saurait être conteste, des réparations qui nous sont dues. »

Dans un autre vœu, MM. Ducros et Peindaries demandent que la réfection des routes et chemins des cantons de Castelnau et de Montcuq soient faites dans le plus bref délai.

### La réforme de l'enseignement secondaire

Que faut-il attendre de la Réforme entreprise par M. Léon Bérard? Le Larousse mensuel, après avoir exposé l'économie des nouveaux programmes, conclut:

« L'avenir seul peut renseigner plei-nement sur les résultats que donnera l'enseignement moderne dans sa nouvelle formule. Par contre, il est incontestable que les plans d'études de 1923 assurent la coordination entre l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire, simplifient les programmes, abolissent le système des options irréfléchies, prématurées, souvent pernicieux, et rétablissent enfin l'unité des études dans toute la mesure du possible ».

# Avis à un lecteur

L'Administration des Postes nous retourne avec la mention « Inconnu » un n° du Journal du Lot du 5 octobre adressé à « M. B..., à Ventaillac par

Avis à l'expéditeur.

# Emplois réservés

Le paragraphe 2 de l'article 5 de la loi du 30 janvier 1923 est ainsi

« Au cas où aucun candidat ne scrait classé pour un emploi vacant au titre d'emploi réservé, le ministère ou l'administration peuvent pourvoir à la nomination, mais seulement à titre temporaire, pendant une période de six mois, à partir de la réception de cet avis et à titre définitif à l'expiration de cette période. »

En application de cette disposition, il va être procédé à la nomination, à titre temporaire, de candidats civils aux emplois suivants, à l'administration des chemins de fer de l'Etat: 5 graisseurs, 2 garnisseurs, 150 cantonniers.

Pour combler des vacances signalées en vue de l'établissement de la 27° liste de classement et pour lesquelles il n'a pas été possible de faire d'inscription, faute de candidat, le point de départ du délai légal de six mois est respectivement pour chacune des catégories d'emplois cidessus, 11 septembre, 20 septembre, 21 septembre.

Les candidats éventuels devront adresser leur demande directement à l'administration intéressée en donnant toutes les indications susceptibles de déterminer son choix. Pourcentage et nature de l'invalidité, services militaires, services civils, ancienne profession actuelle, chargés de famille, etc.

L'Office national des mutilés et réformés de la guerre, 6, boulevard des Invalides, à Paris (7° arrondissement) sera avisé de l'envoi de la demande.

Les nominations ci-dessus, faites à titre temporaire, ne sont susceptibles de devenir définitives que si, au bout du délai de six mois, à partir de la date sus-indiquée, aucune nomination n'avait pu être faite faute de candidats classés par la voie de la procédure des emplois réservés. Les postulants auront donc à se

mettre immédiatement en instance auprès du commandant de la brigade le gendarmerie de leur résidence en vue de leur classement. Ils trouveront auprès de lui des indications concernant les pièces et formalités à remplir et des précisions sur la compatibilité des blessures avec l'emploi solicité, les examens à subir, etc... A défaut, ces renseignements pourraient être demandés soit au Comité départemental, soit de préférence à l'administration dont relève l'emploi sollicité.

### Le mouve nent électoral en 1924

L'année 1924 aura, au point de vue électoral, une grande importance. Le tiers du Sénat — du départe-

ment du Gers à celui de l'Oise — sera renouvelé le dimanche 6 janvier. Il y aura lieu également de procéder à quelques élections sénatoriales partielles.

Les élections des députés auront lieu en avril ou mai 1924. Il appartient au gouvernement d'en fixer la date définitive.

Les élections municipales et celles des conseils généraux auront lieu dans le courant de 1925.

### Les vendanges

Les vendanges ont commencé dans la région de Cahors : hier, dimanche, notamment, les coteaux étaient remplis de nombreux vendangeurs, profitant d'un temps très favorable.

On assure que la récolte est plutôt bonne : certains qui croyaient ne ramasser qu'une vendange déficitaire, ent constaté avec plaisir qu'au contraire, elle était plus abondante que l'année dernière.

Si cela pouvait amener une baisse sur les prix du vin, le consommateur ne sera pas mécontent. Mais les cours se maintiennent très élevés, surtout chez les marchands et débi-

### Les pupilles de la Nation ont droit aux bourses d'enseignement

M. André Escoffier, député de la Drôme, a reçu du ministre de l'Instruction publique la lettre suivante:

« Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'état de choses créé par l'arrêté du 21 avril 1923 qui organise dans chaque Académie une Commission régionale des Bourses et me demander plus spécialement d'ajouter à la liste des personnalités parmi lesquelles sont choisies les membres de cette Commission, les membres élus par les Associations de mutilés aux Offices départementaux ou a l'Office

national des pupilles de la Nation.

» J'ai l'honneur de vous faire connaître que, pour assumer la défense des intérêts des pupilles au sein des Commissions régionales, j'ai décidé, dès la publication de l'arrêté du 21 avril 1923, d'adjoindre à chaque Commission régionale un délégué de chacun des Offices départementaux du ressort de l'Académie.»

### Le brevet de la préparation militaire supérieure et les sursitaires

Par mesure essentiellement provisoire répondant à un ajustement transitoire des nouvelles dispositions légales avec la situation actuelle et strictement limitée à la session extraordinaire d'octobre 1923, les jeunes gens des classes 1923 et antérieures dont le sursis n'expire qu'en mai 1924 et qui désireraient en cas de réussite aux épreuves du brevet de la préparation militaire supérieure être incorporés en novembre 1923 sont autorisés à adresser dès maintenant et d'urgence au préfet de leur département pour être soumises au conseil de révision (session extraordinaire d'octobre) leurs demandes de transformation en sursis d'incorporation de six mois pour études du sursis qui leur a eté accordé ou renouvelé pour un an.

Seules seront examinées par le conseil, à la diligence du commandant de recrutement intéressé, les demandes émanant des jeunes gens admis dans un peloton d'élèves officiers de réserve à la suite des épreuves du brevet de préparation militaire supérieure et dont les noms figureront au « Journal Officiel » vers le 15-20 septembre courant.

### Interdiction d'exporter de France la pomme de terre

La dérogation au décret du 12 juillet 1919 qui permettait, par décision du 2 septembre 1922, la libre exportation de France des pommes deterre, cessera d'être en vigueur à partir du lundi 8 octobre 1923. Aucune dérogation ne sera accordée à la présente prohibition, exception faite pour es exportateurs qui justifient au bureau de douane de sortie que les pommes de terre ont été chargées sur wagon ou sur bateau antérieurement au 8 octobre 1923.

# Vol

Au sujet des vols commis chez MM. Delcros, Fénelon et Fauge, la police a ouvert une enquête. Une piste sérieuse est suivie et on espère que le coupable ne tardera pas à être arrêté.

# Marché du travail

La situation du marché du travail dans le Lot pendant la semaine du 24 au 29 septembre 1923, a été la suivante:

Nombre de placements locaux à demeure: 4 hommes.

Interlocaux: 10 hommes. En extra: 2 hommes, 2 femmes. Demandes d'emploi non satisfaites: 1 homme, 1 femme. Offres d'emploi non satisfaites: 9

### Postes et Télégraphes AVIS

hommes, 4 femmes.

Adjudication d'une entreprise de transport de dépêches

Le 12 novembre 1923, à 14 heures du soir, il sena procédé, en séance publique, à Cahors, rue des Cadourque, nº 1 bis, à l'adjudication de l'entreprise de transport de dépêches, à exécuter en voiture, de Parnac gare à Sauzet, par St-Vincent-Rive-d'Olt.

Les personnes qui désirent prendre part à cette adjudication, doivent en faire la demande par écrit au Direc-

teur des Postes et des Télégraphes, Cahors, avant le 26 octobre.

Elles devront joindre à leur deman de une pièce établissant leur nationa. lité (carte d'électeur, livret militaire etc...), Elles peuvent prendre connais. sance du cahier des charges à la Direction des Postes et des Télégraphes, a Cahors et aux bureaux des Postes des Télégraphes à Sauzet et à St Vincent-Rive-d'Olt.

# CHRONIQUE SPORTIVE

### AVIRON CADURCIEN

Cahors (1) bat Brive (R) par 9 à 3 Voilà deux jolis matches et qui promettent : contre Saint-Junien et contre Brive.

L'équipe Cadurcienne a de sérieux progrès à réaliser, nos joueurs dans l'ensemble ne plaquent point aux jambes et ils ne marquent pas asser strictement leurs adversaires directs Il faut reconnaître néanmoins que le quinze présenté dimanche, monte allégrement vers le mieux, et. s'astreint à la discipline demandée. deviendra rapidement un des meil leurs, sinon le meilleur que l'A. C. ait pu recruter. Il importe toutefois que le Capitaine obtienne un silence complet, et que son équipe obéisse sans bruit et sans protestations. Lui seul a le droit de parler, c'est à seul qu'appartient le droit de s'adres. ser à l'arbitre ou aux équipiers.

L'équipe Briviste de poids très suns rieur à la notre produisit une excel lente impression; la mélée Cadun cienne eut quelque peine à résister aux poussées adverses, ce qui permi au ball de sortir bien plus souven pour le compte des visiteurs. En tou ches, les Brivistes marquèrent étroi. tement leur homme, et parurent dangereux surtout en touches longues; leurs trois quarts ont de l'allant e s'ils ne réussirent pas plus souvent c'est qu'ils se heurtèrent à une résistance farouche et raisonnée de notre

A signaler du côté Cadurcien des combinaisons assez plaisantes et assez ingénieuses, qui mieux exécu-

tées doivent réussir. Il faut reconnaître la bonne volonté et le courage de tous les joueurs. Ils veulent » et on le sent. C'est tout ce que nous leur demandons. L'arbitrage strict offrit aux deux

équipes une garantie de premier ordre. Le public bien qu'empêché par les vendanges, fut assez nombreux. Dimanche avec l'équipe du S. A. U Limousin la meilleure société de

la chambrée sera complète. En ce qui concerne la 2º équipe, il sera facile au Comité de prélever sur

Limoges qui appartient à la 1re série

ouverture, des éléments suffisants pour former le second quinze. Il sera, comme le premier, composé

les 30 joueurs qui ont matché en

## de 22 joueurs. CALENDRIER Equipe (1)

Voici les rencontres prévues par l'A.C. pour l'année sportive 1923-1924: Octobre: 14, S. A. U. limousin (R.), Cahors; 21, Amidonniers-Cité-Sport championnat, à Cahors; 28, Football-Club

lézignanais (R.), à Cahors. Novembre: 4, Gallia-Club toulousain (1), à Cahors; 11, réservé; 18, Avenir Olympique Vivez (1), à Cahors; 25, Tockey-Club toulousain, championnat, a Décembre: 2, S. A. U. limousin (R.),

Limoges; 9, Sporting-Club sarladais (1), à Sarlat; 16, C. A. tulliste (1), à Cahors 23, réservé; 30, C. A. périgourdin (R.), à Périgueux.

Janvier: 6, Sporting-Club narbonnais (1), à Cahors; 13, B. S. figeacois (1), à Figeac; 20, C. A. briviste (R.), à Brive; 27, G. S. figeacois (1), à Cahors. Février: 3, réservé; 10, U. S. L. et Fuméloise (1), à Fumel; 17, S. U. agenais

Meioise (1), a rumei, 17, S. C. agolasis (R.), à Cahors; 24, réservé.

Mars: 2, Sporting-Club sarladais (1), à Cahors; 9, C. A. tulliste (1), à Tulle; 16, C. A. périgourdin (R.), à Cahors; 23, S. U. agenais (R.), à Agen; 30, U. S. L. et Fuméloise (1), à Cahors.

Avril: 6, C. A. Villeneuve (1), à Cahors; 13, réservé; 20, réservé; 27, C. A. Villeneuve (1), à Villeneuve

neuve (1), à Villeneuve. Mai : 4, réservé. Voici, en outre, le calendrier de l'équipe? Octobre: 7, réservé; 14, Union S. lauzertine (1), à Lauzerte; 21, Amidonniers-Cité-Sport, championnat, à Toulouse; 28, réservé.

Novembre: 4, réservé; 11, U.S. lauzer tine (1), à Cahors; 18, réservé; 25, Co lombe sportive toulousaine (1), à Cahors Décembre : 2, réservé; 9, Avenir mois-sagais (2), à Cahors; 16, C. A. tulliste (2), à Tulle; 23, Jeunesse sportive toulous ne (2), à Cahors; 30, réservé.

Janvier: 6, Avenir moissagais (2), a Moissac; 13, Club athlétique de la Colonne (1), à Cahors; 20, réservé; 27, réservé. Février: 3, Stade buissonnais (1), a Buisson; 10, U.S.L. et Fuméloise (2), a Cahors; 17, réservé; 24, Stade buisson nais (1), à Cahors.

Mars: 2, réservé; 9, C. A. tulliste (2), à Cahors; 16, réservé; 23, réservé; 30, U. S. L. et Fuméloise, à Fumel.
Avril: 6, réservé; 13, U. S. cheminols agenais (1), à Cahors; 20, réservé; 27, réservé.

## L'artisanat et l'exonération du chiffre d'affaires

Sur l'initiative de la Confédération générale de l'artisanat Français, projet de loi portant modification de la fiscalité actuelle aux bénéfices des Artisans avait été déposé à la Cham-

Douze jours après la clôture du grand Congrès National de l'artisa nat France de l'artisa nat Français, le Parlement votait à l'unanimité la loi du 30 juin 1923 qui plaçait les façonniers et petits ar tisans sous la cédule de l'impôt sur les les salaires au lieu de l'impôt sur les bénéfices com leu de l'impôt sur les bénéfices commerciaux et industriels. Le texte de la loi, ne mentionnal aucune indication concernant le chif-fre d'affeire. fre d'affaires, la question a été posé

au Ministre des Finances qui a re-pondu par l'affirmative. (Journal Officiel, 23 août, page 3,480). Donc actuellement :

Les petits artisans à compter du 1er janvier 1922.

La Confédération générale de l'artisanat Français dont le programme économique à pour but de soutenir l'artisan dans toutes les questions qui intéressent le relèvement du métier vient donc de manifester la force de son organisation. Cette première victoire est un sûr

garant pour ses succès futurs. Le service fiscal de la Confédération générale de l'artisanat Français est à l'entière disposition des artisans pour les conseiller et leur faire obtenir de remboursement des sommes versées depuis la date à partir de la-

quelle ils sont exonérés. Pour tous renseignements, écrire au Secrétaire Général de la Confédération, secteur du Sud-Ouest, 3 Cours du XXX Juillet à Bordeaux.

Consultations lundi toute la journée, et les autres jours de 11 heures à midi.

VIIICULTETRS! commandez d'urgence es MULTHEYURES JACOUEMIN pour l'amélioration des Vendanges et tous les Produits Vintcoles Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS

# Arrondissement de Cahors

Soirée-concert. — Dimanche prochain, 14 octobre, à 8 h. du soir, aura lieu dans la salle des fêtes de la Mairie, une soirée théâtrale donnée par la Tournée Artistique. Le programme, très bien compris,

comprendra du chant, de la diction, du comique, etc... ainsi que l'interprétation des plus beaux passages de Ruy-Blas, avec costumes de l'époque; enfin, la soirée se terminera par la spirituelle comédie : Le gendarme est sans pitié.

Nous sommes persuadés que les habitants de Cazals et des communes voisines sauront profiter de cette excellente occasion de passer une agréable soirée.

Il est prudent de retenir ses places à l'avance. S'adresser au Bureau de tabac, chez M. Salgues.

ants

roc-

ors;

ıme-

Election municipale. — Dimanche 7 octobre a eu lieu une élection à l'effet de nommer un conseiller municipal en remplacement de M. Ambroise Soulié, maire, décédé.

M. Jacques Soulié, son frère, conseiller d'arrondissement, a été élu conseiller municipal.

# Puy-l'Evêque

Conseil municipal. - Le conseil s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de M. le docteur Rouma, maire. Seul était absent, M.

M. Guingal, demande qu'une lampe soit installée au milieu du nouveau pont, à cause des croisements. Accor-

Le conseil autorise le maire à vendre deux parcelles de terrain contiguës aux propriétés Delbreil-Geraul. Roux et Vignals, toutes deux sises route des Prés.

Les dépenses d'assistance médicale gratuite pour le 4er semestre, s'élevant à la somme de 860 francs, sont

Ces diverses questions réglées, M. le maire présente au conseil le rapport du distingué M. Viré, docteur és sciences, concernant l'enquête qu'on lui avait confiée en vue du projet d'adduction de l'eau à la ville.

Après avoir fait passer de main en main un croquis des terrains parcourus, M. le maire fait donner lecture du rapport : document clair et précis

Les façonniers et petits artisans | que tout le monde comprend facile- | visite, 6 ajournés et 19 appelés de la |

D'après ce rapport, M. Viré conclut que trois points ont attiré son atten-

Le premier sur lequel il a porté son choix se trouve aux Oules, distant de 3 kilomètres et à une altitude de 150

Le deuxième à Combejourdac, à 130 mètres, et le troisième à Combelarthe, à 120 mètres.

Sur ce dernier il n'insiste pas, car, dit-il, les indemnités qu'il faudrait allouer aux nombreux riverains seraient trop onéreuses pour la ville, alors que pour les deux autres cet inconvénient n'existe pas.

Après les explications de M. le maire sur les avantages de ce projet, M. le maire fait voter la décision

1. Electrification de toute la commune dont les frais seront supportés: un tiers par la commune, un tiers par les sections et un tiers par les abonnés à raison de 50/0 sur la dépense de chacun et cela jusqu'à extinction des frais de ce dernier tiers.

2. Pleins pouvoirs à M. Viré pour la recherche de l'eau.

Les vendanges. — Les vendanges, commencées depuis huit jours, battent leur plein. Favorisées par un temps très favorable, malgré quelques, ondées, les vendanges sont bonnes et on espère que le vin sera de qualité supérieure.

Foire. — Voici les cours pratiqués notre foire d'octobre, moins importante que de coutume à cause des

Bœufs d'attelage, de 3.000 à 4.500 francs, suivant catégorie; bouvillons, de 1.800 à 2.500 fr. la paire; pour la boucherie, de 150 à 200 fr. les 50 kilos ; brebis d'élevage, de 150 à 200 fr. la pièce ; moutons pour la boucherie, 3 fr.; veaux, 4 fr. 50 le kilo; porcs de charcuterie, de 250 à 350 fr., sui-

Jeunes poulets, 4 fr.; poulardes, de 3 à 3 fr. 50; lapins domestiques, de 1,25 à 1 fr. 50, le tout le demi-kilo; œufs, 5 fr. la douzaine; pigeons, de 4 à 8 fr. la paire.

Lièvres, de 20 à 25 fr.; levrauts, de 12 à 15 fr.; perdreaux, de 5 à 6 fr., le tout la paire.

Au marché aux oies, apport considérable; prix variant entre 80 et 120 francs la paire, suivant qualité; canards, de 30 à 40 fr.

Au marché aux légumes, les cours sont toujours très élevés. Les champignons se vendaient de 2 à 3 fr. le demi-kilo.

### Soturac

Les sangliers. - Jeudi dernier, dans la matinée, neuf sangliers, dont le plus petit pesait 50 kilos, passaient paisiblement dans les terres de La-

mothe, à 100 mètres du bourg.
Un voiturier qui passait sur la route nationale leur fit peur et, en passant à la fontaine, ils prirent la fuite vers les bois de Rivière. Tous les habitants de Soturac étant

occupés aux vendanges, on ne put leur donner la chasse que trop tard : ils avaient disparu.

# Touzac

Nécrologie. - Jeudi matin ont été célébrées les obsèques de M. Clovis Arnal, propriétaire, chevalier du Mérite agricole, décédé à l'âge de 55 ans. M. Arnal avait été maire de la commune pendant huit ans.

Nous adressons nos sincères condoléances à la famille.

# VITICULTEURS le BIOSULFITE JACQUEMIN

Améliore la vendange Régularise la fermentation Augmente le degré Assure la conservation des vins Pharmacie Paul GARNAL — CAHORS

# Arrondissement de Figeac

# Figeac

Conseil de révision. — Les opérations du Conseil de révision ont eu lieu pour le canton Est de Figeac; tous les jeunes gens qui ont passé la classe 1924, ont été pris bons pour le

service, sauf deux. Ces jeunes gens étaient pleins l'entrain durant la matinée, mais la pluie s'étant mise à tomber toute la journée, ils n'ont pu continuer leur promenade.

Le conseil de révision pour le canton Ouest aura lieu le 10.

Chaire d'agriculture. - Dans une de ses dernières séances, le Conseil général du Lot a émis le vœu tendant au rétablissement du poste de professeur d'agriculture à Figeac.

Préparation militaire. — M. le sous-préfet de Figeac, président de la Société du groupe sportif et prépara-tion militaire de Figeac, a l'honneur de prévenir les jeunes gens de la classe 24 et 25, que les cours de préparation mintaire reprendront le 24 novembre, sous la direction de l'adjudant Delon, moniteur à Figeac, et qu'ils ont intérêt à se faire inscrire des maintenant en vue de l'organisa-

tion des cours. Les inscriptions seront reçues à la sous-préfecture, par M. Sembel, se-crétaire de la section de la préparation militaire.

Les cours comprendront trois séances par semaine : théorie, salle de la mairie, les mardis et samedis, de 20 h. à 22 h.; épreuves pratiques, terrain des sports, le dimanche matin.

Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel, dans son audience du samedi, 6 octobre, a jugé les affaires suivantes:

Delpuech Pierre, âgé de 50 ans, propriétaire à Libourne, prévenu pour coups et blessures et condamné à 50 francs d'amende avec sursis.

Verbiguié, Pierre, âgé de 67 ans, cultivateur à la Maynardie et Rastel Paul-Louis, âgé de 40 ans, cultivateur à Loustalou, sont prévenus de coups et blessures.

Verbiguié est condamné à 16 francs l'amende avec sursis et Rastel est re-

Manilevit Euphrasie, Veuve Balayssac, 46 ans, épicière à Estal est poursuivie pour détention de faux poids, elle est condamnée à 16 fr. d'amende avec sursis.

Henri, Jean, âgé de 59 ans, propriétaire au mas de Gaubert, Commune de Frontenac, s'est vu condamné à 5 fr. d'amende avec sursis, pour abattage d'arbres appartenant à autrui. Day, Paul, 42 ans, manœuvre à

Puyblanc, Commune de Cambes, est poursuivi pour infraction à la loi sur police des chemins de fer et pour outrages à un agent chargé du service public: il est condamné à 8 jours de prison avec sursis.

Maurel Marcel-Didier-François, propriétaire, est poursuivi pour blessures par imprudence et inobservations des règlements; il est condamné à 6 jours de prison avec sursis et 100 fr. d'amende, et en outre à dix mille fr. de dommages-intérêts.

Recette des finances. - Les bureaux de la recette des finances sont transférés, depuis jeudi, dans les locaux de l'ancienne prison. L'entrée s'opérera dans la rue de Balène en attenque l'ouverture projetee sur le quai Legendre soit faite avec les plans de l'architecte de la ville.

Subvention sportive. — Pour bien marquer l'intérêt que la ville apporte aux sports en général, le conseil municipal de Figeac vient de voter une subvention de 1.000 fr. au Groupe sportif figeacois pour lui venir en aide dans les travaux d'aménagements entrepris sur le terrain de

Cette somme de 1.000 fr. lui est accordée au titre extraordinaire, car le conseil a fixé en outre à 800 fr. la subvention ordinaire annuelle.

Accident d'automobile. - Jeudi dernier, une automobile descendant à toute allure la route de La Madeleine a dérapé au tournant de La Vinadie. Les passagers ont été projetés dans un pré et ont reçu de multiples contusions. Quant à la voiture, elle a été sérieusement endommagée.

Semblable accident est survenu naguère au même point. Les touristes et voyageurs agissent très imprudemment en descendant cette côte à toute vitesse et on ne saurait faire un grief à qui que ce soit de ce qui se produit à ce tournant brusque. Un disque, placé à distance, prévient les conducteurs du danger; ils n'ont qu'à en tenir compte.

Football-rugby. - G. S. F. Figeac bat Club Athlétique Briviste par 18 points (6 essais), à 5 points (1 essai transformé).

Dès l'ouverture, Brive marque un essai qui émoustille l'équipe adverse. Celle-ci mène dès ce moment un jeu très actif qui lui permet de conserver une supériorité marquée durant toute la partie. A cette allure, Brive, dont l'équipe est incontestablement trop faible, ne peut tenir et donne des signes de lassitude pendant toute la durée de la deuxième mi-temps.

Figeac a présenté une bonne équipe, mais il serait à désirer qu'un peu plus de discipline soit observée parmi les joueurs et que ceux-ci s'attachent davantage à jouer le ballon plutôt que de se rendre trop person-

Les champignons. — A la suite des récentes pluies, les champignons ont poussé et ont fait leur apparition sur le marché. Les cèpes valaient 1 fr. 75

Mais si le froid de ces jours-ci persiste, la saison de ces précieux cryptogames sera de courte durée.

### St-Céré

Abattoir. - Durant le mois de septembre il a été abattu : 5 bœufs, dont la moitié a été

consommée au dehors; 138 veaux, dont 37 ont été expédiés à Paris; 3 moutons, 16 brebis, 32 agneaux e 18 porcs, soit 212 animaux qui ont produit 11.788 kilos de viande nette.

### St-Michel-Loubélou

Election municipale. - Voici les résultats du scrutin de ballottage qui a eu lieu dimanche 30 septembre: Ont été élus : MM. Blaclard Jean, candidat, 57 voix; Cadiergue Baptiste, candidat, 57 voix.

# Arrondissement de Gourdon

### Sourden

Probité. — Julie, Louis, 12 ans, élève de l'Ecole publique mais habitant dans sa famille, rue de l'Hôtel de Ville a trouvé une certaine somme d'argent, dont il a fait aussitôt la déclaration au Commissariat. Nos félicitations.

Ecole primaire supérieure. — Mlles

Poujade, de Séniergues; Fernande Cagnac, de Luzech; Madeleine Mourguès, de Catus, élèves de notre école viennent d'être définitivement reçues au brevet élémentaire à Cahors (session d'octobre). Nos félicitations bien sincères aux

élèves et aux maîtresses. Commission des prisons. — Samedi dernier 6 octobre, la commission des

prisons s'est réunie à Gourdon, sous la présidence de M. le sous-préfet. Elle est allée se rendre compte de l'état de la nouvelle prison. Les bâtiments qui ont dû être res-

taurés, sans jamais avoir servi, sont actuellement logés dans l'ancienne maison d'arrêt. Plusieurs améliorations ont été

proposées, notamment l'installation du téléphone. Dès que le déménagement du mobilier sera effectué, ce qui ne peut tarder, il sera procédé à l'évacuation de l'immeuble actuel qui, comme on

le sait, doit revenir à la ville. Nous croyons devoir noter que la nouvelle prison, comme d'ailleurs, toutes celles qui ont été créées depuis l'intervention d'une loi de 1875, est aménagée de façon à ce que les prisonniers y soient soumis au régi-

me cellulaire. Maintenant chacun va se demander ce que va faire la ville de l'immeuble dont le département lui fait cadeau.

En raison de sa vétusté, il est probable que la municipalité décidera de le faire démolir et d'en vendre les matériaux pour la construction de la nouvelle écôle primaire supérieure.

Cette démolition donnerait de l'air et de la lumière à ce quartier populeux, dégagerait le côté nord du tribunal et l'emplacement deviendrait une place publique qui pourrait peutêtre être utilisée pour quelque mar-

### Souillac

La foire. - Principaux cours relevés à notre foire:

Marché aux bœufs de boucherie de 150 à 180 francs les 50 kilos; bœufs d'attelage, 3.500 à 4.500 francs la paire; bouvillons, 1.200 à 2.000 fr. la paire. Moutons, 110 à 130 fr. pièce.

Marché aux porcs: Porcs, 290 à 300 fr., les 50 kilos, poids vif; porcelets, de deux à trois mois, 120 à

200 fr., pièce. Marché à la volaille: Poulets et dindes, 3,50 la livre; canards, 3 fr., la livre; œufs, 5 fr. à 5,25 la douzaine; lièvres, 18 à 20 fr., pièce; perdreaux, 5 à 6 fr. pièce ; lapins de ga-

renne, 6 à 7 fr., pièce. Prochaine foire, le 19 octobre.

## Creysse

Inauguration du monument aux morts. — Dimanche, a eu lieu à Creysse, l'inauguration du monument élevé à la mémoire des enfants de la commune, morts pour la France.

A 11 heures, le cortège officiel se rend au monument qui s'élève sur le champ de foire. A ce moment, un jeune homme s'élance sur M. Malvy et tente de le frapper à la figure. Le coup est paré par M. Malvy et l'agresseur prend la fuite, mais il est arrêté peu après par M. Boudier, Commissaire de police.

Presque au même moment, un autre jeune homme s'élança sur M. Malvy et le frappa d'un violent coup à la hanche gauche.

La foule se précipita sur l'agresseur qui dut être protégé par la gen-darmerie, mais qui reçut de nombreux coups. La police procéda à l'arrestation des camelots du roy, venus

spécialement de Paris. Quatre camelots du roi ont été arrêtés. Ce sont les nommés Georges Trioulet, 26 ans, comptable, Amédée Lavergne, vendeur de journaux; Raymond Batardie, 30 ans, publiciste; Fernand Verdier, comptable,

tous quatre habitant Paris. Ils ont été laissés en liberté provisoire, mais ils ont été transportés en auto à Martel d'où ils ont pris le train pour Paris.

La cérémonie d'inauguration eut lieu ensuite dans le plus grand calme-Des discours furent prononcés par MM. Chassaing, maire, Bouat, Vilhès, mutilé, Calmon, Fontanille et Malvy.

Au banquet qui eut lieu ensuite des discours turent prononcés par MM. Chassaing, Bouat, Miquel, Calmon, Loubet et Malvy.

# Marchés aux prunes

Libos (Lot-et-Garonne), 6 octobre. - Malgrè le mauvais temps, notre marché était bien approvisionné. Apport, 1.200 quintaux. Vente très active, hausse sur les prix précédents pour les gros fruits. Cours pratiqués : Les 40 à 45 fruits au demi-kilo, 300 fr. ; les 50 à 55 fruits, de 200 à 240 fr. ; les 60 à 65 fruits, de 140 à 160 fr. ; les 70 à 75 fruits, de 100 à 120 fr. ; les 80 à 85 fruits, de 80 à 99 fr. ; les 90 à 95 fruits, de 50 à 60 fr.; les 100 à 105 enfin prêts à recevoir les détenus | fruits, de 35 à 45 fr. le tout les 50 kilos.

Villeneuve-sur-Lot (L.-et-G.), 6 octobre. - Apport, 2.000 quintaux. Cours pratiqués : Les 50 fruits au demi-kilo, 250 fr. ; les 50 fruits, de 190 à 170 fr. ; les 60 fruits, de 120 à 130 fr. ; les 70 fruits, de 85 à 90 fr. ; les 80 fruits, de 65 à 70 fr. ; les 90 fruits, de 45 à 50 fr. ; les 100 fruits, 30 fr.; fretin, 10 fr., le tout le quintal.

Marmande 6 octobre. — Apport, 200 quintaux. Cours pratiqués : Les 40 à 45 fruits, 270 à 280 fr.; les 50 à 55 fruits, 180 à 200 fr.; les 60 à 65 fruits, de 130 à 140 fr.; les 70 à 75 fruits, de 100 à 110 fr. ; les 80 à 85 fruits, de 65 à 70 fr.; les 60 à 95 fruits, de 45 à 50 fr.; les 100 à 105 fruits, de 30 à 35 fr. ; les 110 à 115 fruits, de 20 à 25 fr. ; les 120 à 125 fruits, de 15 à 20 fr.; fretin, de 10 à 15 fr., le tout les 50 kilos.

# L'anémie est vaincue

grâce à la Quintonine avec laquelle on fait un excellent fortifiant qui triomphe de l'anémie la plus rebelle et remonte rapidement l'organisme affaibli. Le fla-

Pharmacie Orliac à Cahors.

Imp. Coueslant (personnel intéressé) Le co-gérant : M. DAROLLE.

# LA CRISE ALLEMANDE Au Reichstag

### Un vote de confiance

De Berlin: Le Reichstag a adopté hier un ordre du jour de confiance en faveur du gouvernement. Ont voté contre le cabinet, les nationalistes allemands, les membres du Parti Populiste allemand et les communistes.

### Stinnes présente sa note!

De Berlin : L'événement politique principal de la journée d'hier, qui dépasse même en importance le vote du Reichstag, est l'attitude de M. Stinnes, soumettant au gouvernement un certain nombre de demandes à titre de dédommagement pour les pertes subies pendant la résistance passive dans la Ruhr.

## Stresemann blame Stinnes

De Berlin: Le chancelier Stresemann aurait désapprouvé la démarche de M. Stinnes, à Dusseldorf, auprès des autorités d'occupation en vue des conditions de la reprise du

### La question des pleins pouvoirs devant le Reichstag

De Berlin : Le vote sur la loi accordant de pleins pouvoirs au gouvernement interviendra vraisemblablement aujourd'hui.

Une motion socialiste, demandant l'abrogation immédiate de l'ordonnance bavaroise sur l'état de siège, sera renvoyée pour examen, à la Commission judiciaire.

# Au Maroc Espagnol

De Madrid: Un communiqué officiel de Mélilla annonce que les rebelles ont attaqué un convoi dans la région de Tizzi-Assa. Un colonel a été tuě.

# La santé de Lénine

De Moscou: L'état de santé de Lénine continue de s'améliorer : Il peut lire, se promener à pied et en voiture. Les facultés mentales sont redevenues normales. Toutefois il ne peut pas encore parler à nouveau.

### CUVE Contenance 18/22 Barriques A VENDRE

S'adresser: 31, rue Lastié, CAHORS

# LA PHOSPHIODE GARNAL Médication iodotannique phosphatée

Prix du Flacon : 40 france UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE En vente dans toutes les Pharmacles

Rempiace l'Huile de Foie de Morue

# Marché de La Villette

8 Octobre 1923

| -                              | 100000000000000000000000000000000000000  |                |   |            |              |  |
|--------------------------------|--|----------------|---|------------|--------------|--|
| ESPÈCES                        | ENTRÉES  | RENVOI         | PRIX PAR 1/2 KIL<br>Les porcs se coter<br>au 50 k. poids vif<br>1" qual. 2 qual. 3 qual |            |              |  |
| THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO | SPECIAL DESIGNATION OF THE PERSON OF THE PER | NERSCONSTRUCTO | T., dagl.   | 2º qual.   | 3º qual.     |  |
| œuis                           |  |                |   | INCOME: CO | Chicamatoria |  |
| aches                          | 6.506  | 580            | 3,00  | 2,75       | 1,80         |  |
| eaux                           | 2.231<br>16.483  | 214<br>550     | 4,25<br>4,25  | 4,00       | 3,50         |  |
| orcs                           | 3.382  | »              | 6,50  | 4,00       | 3,50<br>5,80 |  |

OBSERVATIONS. - Vente difficile sur les bœufs, calme sur les moutons et veaux, meilleure sur les porcs.

Swift STREET, SAN TREET, SAN TREE

# LES MAINS PURES

ROMAN PAR LA

Comtesse de BAILLEHACHE

XXXII Et vous, demanda Halka à Boleslas, qui portait les verres de thé, avez-vous eu le temps de prendre

quelque chose? Il sourit. Non, dit-il, mais je n'ai pas faim; je suis heureux; je vous remercie de m'avoir pris avec vous, comme on emporte un objet inutile.

- Pas inutile, reprit la jeune fille. Voyez, vous servez dans la perfection, et nous comptons bien danser avec vous! N'est-ce pas, Ela? Nous dansérons même un mo-

zour ! fit Mlle Starchy avec enthou-Quel dommage, remarqua la princesse Léontine Harcheska, que cette petite Kassia Pilkéwitch n'ait pu venir! Elle danse si bien!

Je ne regrette pas ces gens-là, fit Mme Starchy. Boleslas s'éloigna avec ses verres remplis de thé doré et odorant dont cliquetis cristallin était accueilli par les dîneurs avec des cris de joie. - Vive le thé! hurla Kasio Wrons-

Feuilleton du « Journal du Lot » 35 | ki. C'est le roi des breuvages ; il réchauffe le cœur quand on le boit, il réchauffe les mains quand on le tient, il réchauffe le nez pendant qu'on le regarde!

Mais la halte avait assez duré, les fourrures furent reprises, les toques enfoncées, les voilettes des femmes serrées; on grimpa de nouveau dans les voitures dont les chevaux s'agitaient avec impatience; les grelots sonnèrent dans le vent humide les lanternes s'allumèrent, et tout le monde repartit-La campagne obscure, plate, uniforme, semblait ne devoir finir jamais Le comte Ladislas Hodowietski conduisait lui-même la voiture de tête, sans quoi nul n'aurait pu trouver le chemin de traverse qui menait à Hodouf. On traversa une forêt de pins, dix heures du soir, les arbres devinrent plus rares et les lumières du

château parurent. Les charrettes de matériel attendaient à l'orée du bois et se joignirent à la théorie des voitures pour prendre l'avenue de sapins menant au perron. Déjà des lumières paraissaient aux fenêtres ; le bruit des grelots semblait étrange aux châtelains. - Chantons pour les prévenir!

- Quelque chose que tout le monde connaisse. - Kalina! (1) Chantons Kalina! Tous ensemble, à pleine voix, commencèrent la mélodie populaire :

(1) La graine du sorbier,

proposa une voix.

Dans son lit de feuilles vertes, La sorbe rose se balance, Et les baisers du vent, Qui la berce en cadence, La font rougir La sorbe amoureuse!

Des gardes accouraient, puis s'inclinaient en reconnaissant les fils de leurs maîtres. Des domestiques ouvrirent les portes; l'invasion pacifique commença. Prévenu en hâte par ses gens, le vieux comte descendit tel qu'il se trouvait, vêtu d'une robe de chambre hongroise à brandebourgs. Avec ses cheveux blancs demi-longs et ses moustaches grises, il ressemblait d'une façon frappante au portrait d'un de ses aïeux, qui ornait la cheminée à la française du premier

- Soyez tous les bienvenus! dit-il épaisse et ténébreuse ; et enfin, vers en français. Vous êtes chez vous, et ma maison est honorée de votre présence! je le répète, vous êtes chez

> Déjà les domestiques apportaient des lampes, tandis que l'armée de leurs femmes et enfants — logés au château selon la noble et patriarcale coutume polonaise — aidait les arrivants à déballer les provisions. Lumières, fleurs, vaisselle, rien n'avait été oublié. En cinq minutes, les salons étaient débarrassés des housses, le piano ouvert, et une valse résonnait sous les doigts de Iankéwitch Les maîtres de la maison étaient ra-

> - Quel bonheur! disait la vieille comtesse, qui avait à la hâte passé une robe de gala. Comme c'est gentil

de penser à des vieux! Cela rajeunit | sentiment qu'un jour viendrait où de voir de la jeunesse! Un koulig ici! Les quatre dames organisatrices de la fête, la princesse Sigismonowa Harcheska, la comtesse Granitska, Mmes Grodnitska et Starchy, présentèrent les invités. Il y eut un sourire et un mot aimable pour chacun-— Celui-ci, dit Mme Hodowietska,

en montrant Radetski, me rappelle une de mes amies d'enfance... une amie bien chère... Elle ajouta après la présentation : Votre nom ne me dit rien, mon enfant, et pourtant votre visage m'est connu. N'êtes-vous pas parent des

Boleslas s'inclina. Ma mère était une Czarnitska, La comtesse lui tendit les deux

— Soyez doublement bienvenu ici,

comtes Czarnitski?

mon enfant ; j'ai passé des mois heureux à Czarnidom, chez votre grand-C'était pour le jeune homme une joie toute nouvelle que d'entendre parler ainsi; il en fut troublé, craignant surtout que de nouvelles questions ne vinssent se greffer sur cet heureux

A quoi pensez-vous? demanda Ela Starchy, qu'il frôla en passant. - A vous sans doute, répliqua-t-il. Rieurs, ils se mirent à valser. Cette nuit-là, au milieu de ces amis, dan-

sant, folâtrant, soupant, causant, pour

la première fois depuis bien long-

début. Il s'éloigna presque avec hâte,

le nom de Schultze cesserait d'être pour lui comme un boulet de forçat. Au petit jour, comme le soleil dorait déjà le levant, dans l'immense salle à manger, on servit le café au lait. Des trophées de chasse et des panoplies garnissaient les étroits espaces laissés entre les tapisseries envoyées jadis de France. Les visages étaient un peu las, les yeux cernés, les cols fripés et les chevelures dérangées; mais toujours correcte, avec ses beaux cheveux crépelés qui semblaient plus dorés dans la lumière du matin, la hautaine Halka passa auprès de Boleslas. Du geste, elle éloigna ses courtisans et se pencha vers son protégé. Etes-vous content?

L'odeur des œillets parfumés qui fleurissaient le corsage de la jeune fille pénétra, enivra Boleslas. Le regard clair de la sibylle aux cils noirs sembla le transpercer. Il tressaillit; Comment vous remercier ?...

Elle sourait. - Ingrat! Il avait compris.

- Je n'ai pu approcher de vous ; vous êtes gardée comme une reine... — Il y aura encore un boston avant le départ ; voulez-vous le danser avec moi?

Il lui baisa la main en faisant sonner ses talons assemblés, et s'assit avec les mignonnes jeunes filles qui étaient ses compagnes habituelles. Mais il fut distrait, et au premier accord, il se leva pour offrir son bras à Halka. temps, le jeune homme eut le pres- Elle était radieusement jolie, énig-

matique, avec sa robe de jeune femme, ses perles, ses yeux de sirène et son silence. Son corps souple, ses pieds agiles obéissaient à la perfection au rythme berceur de la danse. Quelle douce chose ce serait d'oser souvent danser ainsi! Boleslas était grisé; il entendit avec regret l'accord final.

Merci! fit Halka. Maintenant, aux adieux!

Il faisait grand jour; les domestiques avaient éteint les lampes et ouvert les jalousies. Par couples, les hôtes passaient, saluaient les maîtres de la maison, fatigués et ravis. Puis, ce furent les fourrures, les emmaillotages savants, la haie des domestiques pour le pourboire classique de Pologne. Les voitures arrivaient en file dans la boue du dégel et la lumière cristalline du matin. Bientôt les fouets claquèrent, les sonnailles tintinnabulèrent, l'eau jaillit des flaques sous les trépignements des chevaux. Dovidzénia! Dovidzénia!

En français, en polonais, on se criait des adieux, on agitait des mouchoirs. La façade Louis XV de Hodouf disparut dans les premiers arbres. Puis on roula sous bois, dans la forêt tranquille, où les cerfs et les lapins prenaient leurs ébats, s'enfuyant devant le bruit de la caravane. Sur la route, de très loin, on aperçut le château encore un instant, puis il

Au revoir!

sous son toit.

disparut, fugitif comme les moments heureux que Radetski avait passés (A snivre)

# Bourse de Paris

| Dernier<br>revenu | C 2                       | ours o                                  | t.  | Cours<br>5 octo | du<br>b. |
|-------------------|---------------------------|---|-----|-----------------|----------|
|                   | Fonds d'Etat              |   |     |                 |          |
| 3                 | 3 0/0                     | 56                                      | 95  |                 |          |
| 3                 | 3 0/0 amortissable        | 90.00                                   | 50  | 200             |          |
| 3 50              |                           |   | 60  |                 | 95       |
| 5                 | 5 0/0                     |   | 87  |                 | ))       |
| 4                 | 4 0/0 1917                | 100000000000000000000000000000000000000 | 200 | 61              | 70       |
| 4                 | 4 0/0 1918                |   | 30  |                 | 80       |
| 5                 | 5 0/0 1920                |   |     | 90              | 30       |
| 6                 | 6 0/0 1920                | 87                                      |     |                 |          |
| 25                | Crédit National 1919.     |   |     | 460             |          |
| 25                |                           | 470                                     | 50  | 470             | ))       |
| 30                | Crédit National 1921.     | 501                                     | 75  | 509             | ))       |
|                   | Crédit National 1922.     | ))                                      | ))  | ))              | ))       |
| 30                | Bons Déc. 6 0/0 1922.     | 487                                     | ))  | 488             | 25       |
| 30                | D - Di- CO/Omany          | 489                                     | 50  | 489             | 75       |
| 30                | Bons Déc. 6 0/0 1923.     | 484                                     | ))  | 487             | . ))     |
|                   | Bons du Trésor 6 0/0      | ))                                      | ))  | ))              | ))       |
| 20                | B. du Tr. 6 0/0 1922      | 482                                     | ))  | 482             | »        |
| 30                | B. du Tr. 6 0/0 1923      | 492                                     | 50  | 492             | 50       |
| 3 7 7 7           | the Committee of the same |   |     | SEP .           |          |
|                   | Crédit Foncier            |   |     |                 |          |
| 13                | Communales 1879           | 445                                     |     | 443             |          |
| 15                | <u>— 1880</u>             | 470                                     | 25  | 467             | 50       |

|       | 010000 2010000          |      |    |  |    |
|-------|-------------------------|------|----|--|----|
| 13    | Communales 1879         | 445  |    | 443  | "  |
| 15    | 1880                    | 470  | 25 | 467  | 50 |
| 12    | _ 1891                  | 249  | 70 | 242  | 2) |
| 13    | _ 1892                  | 282  | 50 | 284  | 25 |
| 13    | _ 1899                  | 272  |    | 271  | 75 |
|       | _ 1899<br>_ 1906        |      | 75 | 300  | )) |
|       |                         | 160  |    | 159  | 50 |
|       | _ 1920 lib.             |      |    | 420  | X  |
| 27 50 |                         |      |    | 500  |    |
| 32 50 |                         | 490  |    | 490  |    |
| 10 mm | - 1921 non lib.         |      |    | 478  |    |
| 30    | - 60/01922lib.          | 481  |    |  | )) |
|       | — 1922 non lib.         | 485  |    | 480  | )) |
| 15    | Foncières 1879 3 0/0.   | 468  |    | 466  | )) |
| 15    | - 1883 3 0/0.           | 267  | )) | 266  | )) |
| 13    | <b>—</b> 1885 2,60 0/0. | 279  | )) | 274  | )) |
| 14    | - 1895 2,60 0/0.        | 288  | 50 | 285  | )) |
| 15    | 1903 3 0/0.             | 301  | 50 | 305  | )) |
| 7 50  | <b>—</b> 1909 3 0/0.    | 163  | )) | 160  | 25 |
| 17 50 | 10100110010             | 313  |    | 317  | )) |
| -     | 1010 1 010              | 388  |    | 397  |    |
| 20    | - 1913 4 0/0.           | 000  | "  | STREET, STREET |    |
| 16 50 | - 191751/20/0lib.       | 1204 | )) | 252  | 2) |

| Ville | de | Pari |
|-------|----|------|
|       |    |      |

| 20 1865 4 0/0            | 2) | 1667 | )) |
|--------------------------|----|------|----|
| 15 1871 3 0/0            | )) | 342  | )) |
| 20 1875 4 0/0            | 25 | 438  | 50 |
| 20 . 1876                | >) | 440  | )) |
| 10 1892 2 1/2 0/0 218    |    | 216  | )) |
| 10 1894-1896 217         | 75 | 217  | )) |
| 10 1898 2 0/0 257        | )) | 255  | )) |
| 10 1899 2 0/0            | )) | 242  | )) |
| 12 50 1904 2 1/2 0/0 260 | >> | 252  | )) |
| 11 1905 2 3/4 0/0 330    | )) | 331  | 55 |
| 11 1910 2 3/4 0/0 222    | )) | 225  | )) |
| 12 1910 3 0/0            | )) | 214  | )) |
| 9   1912 3 0/0 214       | )) | 210  | )) |
| 25   1919 lib   398      | N  | 384  | 50 |
| 28 75 1921 lib           | )) | 490  | )) |
| 1921 non lib»            | 20 | ))   | 20 |
|                          |    | 1000 |    |
| Walnung Steam almas      |    | In F |    |

### Valeurs étrangères

| 5 %01     | Japon 5 0/0 1913       | ))                  | 20 1    | ))         | 3) |
|-----------|------------------------|---------------------|---------|------------|----|
| 5 %       | Brésil 5 0/0 1909      | 480                 | ))      | 445        | )) |
| 5 0/0     | Brésil 5 0/0 1914      | 203                 | ))      | 205        | 25 |
| 3 1/2 0/0 |                        | 57                  | 85      | 58         | 60 |
| 0 1/2 /0  | Russe consolidé 40/0.  | 26                  | 35      | 25         | 20 |
| 1111      | Russe 30/0 or 1891-94  | 19                  | 15      | 18         | 35 |
|           | Russe 3 0/0 or 1896    |                     | 80      |            |    |
|           | Russe31/20/0 or 1894   |                     | 70      | 100        |    |
|           | Russe 5 0/0 1906       | 32                  | ))      | 1000       |    |
|           | Russe 4 1/2 0/0 1909.  | 1000                | 45      | 120        |    |
| 101       | Carbo (0/0 amont 1895  |                     | 25      |            |    |
| 4 0/0     | Serbe 40/0 amort. 1895 | 50                  | 60      |            |    |
| 4 0/0     | Turquie Dette Ottom.   | ( ) ( ) ( ) ( ) ( ) | 1100000 | 1000000000 |    |
|           | Turquie Ott. 50/0 1914 |                     | 95      |            |    |
| 25        | Tabacs Ottomans        | 355                 | , »     | 302        | 50 |
|           |                        |                     | 4       |            |    |

|    |      | Orteneeres at for       |      |    |     |    |  |
|----|------|-------------------------|------|----|-----|----|--|
| 30 |      | Est 6 0/0               | 438  | )) | 427 | 50 |  |
| 25 |      | Est 5 0/0 1852-54-56    | 493  | >) | 498 | )) |  |
| 20 |      | Est 4 0/0 1912          | 331  |    | 329 | )) |  |
| 15 |      | Est 3 0/0               | 327  |    | 328 | 50 |  |
| 15 |      | Est 3 0/0 nouveau       | 306  | )) | 308 | >> |  |
| 12 | 50   |                         | 291  |    | 289 | >> |  |
| 15 |      | Est 3 0/0 Ardennes      | 302  | 50 | 306 | )) |  |
| 15 |      | PLM. 3 0/0 1855         | 306  | )) | 300 | )) |  |
| 30 |      | PLM. 6 0/0              | 424  | )) | 413 | )) |  |
| 25 |      | PLM. 5 0/0              | 366  | )) | 364 | )) |  |
| 20 |      |                         | 331  | D  | 331 | )) |  |
| 15 |      | PLM. fusion 3 0/0.      | 303  | )) | 308 | )) |  |
| 15 |      |                         | 309  | )) | 310 | )) |  |
| 12 | 50   | PLM. 2 1/2 0/0          | 273  | 50 | 269 | )) |  |
| 30 |      | Midi 6 0/0              | 419  | >) | 424 | 50 |  |
| 25 | 00   | Midi 5 0/0              | 372  | 50 | 378 | 75 |  |
| 20 |      | Midi 4 0/0              | 332  | )) | 331 | 50 |  |
| 15 | 5.   | Midi 3 0/0              | 308  | 50 | 310 | )) |  |
| 15 |      | Midi 3 0/0 nouveau      | 313  | 75 | 312 | )) |  |
| 12 | 50   | Midi 2 1/2 0/0          | 270  | 50 | 272 | 50 |  |
| 30 |      | Nord 6 0/0 (Série F).   | 427  | )) | 412 | 75 |  |
| 25 |      | Nord 5 0/0 (Série E).   | 358  | )) | 364 | )) |  |
| 20 |      | Nord 4 0/0 (Série D).   | 356  | )) | 360 | )) |  |
| 15 |      | Nord 3 0/0              | 333  | n  | 334 | 50 |  |
| 15 |      | Nord30/0Louv.(s.B.)     | 320  | 20 | 316 | 50 |  |
| 12 | 50   | Nord 2 1/2 0/0 (S. C.). | 299  | 60 | 298 | )) |  |
| 30 | 9.8  | Orléans 6 0/0           | 418  | )) | 418 | 50 |  |
| 25 | 103  | Orléans 5 0/0           | 383  | )) | 380 | )) |  |
| 20 | 950  | Orléans 4 0/0           | 330  | 50 | 330 | >> |  |
| 15 |      | Orleans 3 0/0           | 318  | )) | 318 | >> |  |
| 15 |      | Orléans 3 0/0 1884      | 311  | )) | 312 | 50 |  |
| 12 | 50   | Orléans 21/20/01895.    | 276  | )) | 271 | 50 |  |
| 15 |      | Orléans G. C. 30/01855  | 301  | )) | 302 | 50 |  |
| 15 | 3234 | Ouest 3 0/0             | 312  | )) | 315 | )) |  |
| 15 | 100  | Ouest 3 0/0 nouveau.    | 308  | )) | 310 | )) |  |
| 12 | 50   |                         | 1273 | )) | 272 | >> |  |

### BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE

Lausanne et les Vieillards (Autour d'une Conférence), par Raymond Colrat. Un vol. in-16 de 236 pages. Librairie littérai-re et scientifique, 95, avenue de Villiers, Paris. — Prix: 7 fr. 50.

M. Raymond Colrat, qui n'est pas un ami des Anglais, ne semble pas être d'autre part un fervent admirateur de nos méthodes diplomatiques. Après le « Sphinx bafoué », qui était une critique cinglante de l'attitude de la Grande-Bretagne en Egypte, voici

Lausanne et les Vieillards ». La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'étude des questions orientales. Avec une connaissance profonde de la situation et une ironie qui s'allie parfois à la grandiloquence un peu déclamatoire d'un style imaginé et aux saillies d'un pensée originale, M. Raymond Colrat promène ses lecteurs au milieu d'un monde politique dont on ne sait pas au juste s'il se forme ou s'il se désagrège.

Il fait ensuite le procès des méthodes employées par les vieillards usés chargés de défendre la France à Lausanne. Leur personnalité n'est pas toujours épargnée, mais on sent sous les variations d'une plume mordante et acérée, le sourire du sceptique s'allier heureusement à l'enthousiasme du patriote. Les indignations de M. Raymond Colrat sont réelles, elles ne sont pas brutales. Tant de bonne humeur les tempère qu'on se demande même si les victimes auront

le mauvais goût de s'en fâcher. Le lecteur, en tout cas, ne saurait

s'en plaindre.

### LAROUSSE MENSUEL

Sommaire du Nº 200 (Octobre 1923) La Réorganisation militaire de la Belgique, par le C<sup>t</sup> Jean. — Le Ciel, par A. Viger. — La Crise de la Dépopulation, par M. C. Meillac. - Réforme de l'Enseignement secondaire, par M. André Cassel. — Vincent Van Gogh, par M. Cl. Barjac. — L'Islam et la psychologie du musulman, par M. Pierre Ibos. - Pierre Loti, par M. Louis Coquelin. - Les Moteurs d'automobiles modernes, par M. E. Weiss. -Paul Mounet, par M. F. Guirand. -Les noms de famille en France, par M. Albert Dauzat. — Les Pierres arti-

ficielles, par M. J. Auvernier. - Alex. Stamboulisky, par M. L. Vergennes. — 55 gravures, Bulletin mensuel au jour le jour. - Bibliographie. - Fantaisies graphiques. — Le numéro, 2 fr. 50, chez tous les libraires.

### L'OPINION

Revue de la Semaine illustrée Paraissant tous les Vendredis Sommaire du Nº 17 (Nouvelle série)

Editorial: Les radicaux sous la douche. — Ce qu'on dit : M. Poincaré, M Maunoury et les Préfets. - Vents du Nord. — Les définitions de M. Ajam. Les vaudevillistes nivernais. -L'Etat pornographe. — Un coup de Pioch. - La cuisine française à l'honneur, etc ... - Affaires Intérieures : Trygée : La situation électorale et politique (suite): L'Orléanais et la Beauce. — Les déclarations du Président du Conseil. — La politique dans les départements. - Les Conseils généraux. - L'organisation de la représentation des intérêts. - Mort de MM. Chabert et Ruau. — L'affaire des wagons-lits, etc... — Affaires extérieures: Jacques Chastenet: Le séparatisme rhénan. - Affaires économiques : Lucien Romier: Apologie pour notre jeunesse. - Littérature : Marius-Ary Leblond: Un grand romancier déporté. — Visites et promenades : Jehan Sennep : La fête des Caf' Conc'. — Théâtre: Robert Rey: « Pygmalion ».
— Arts et curiosité: Henri Clouzot: C'est toute la France qui doit s'exposer

## Abonnez-vous à

en 1925. — Vie sportive. — Mode. —

Bourse.

## LA REVUE HEBDOMADAIRE

qui publie dans son numéro du 6 octobre 1923 : « Louis XIV : La Fête Galante », par Louis Bertrand. — Les événements d'Espagne: « Hier, Aujourd'hui, Demain », par André Mévil. — « Y aura-t-il encore une France dans trente ans? », par Fernand Auburtin. - «Anacoana, fleur d'or», par Jeanne d'Orliac. — « Au pays de Mustapha-Kemal », souvenirs de voyage, par Serge Fleury.

La Revue Hebdomadaire publiera cet hiver comme par le passé les Conférences qui seront données à la Société des Conférences.

> 6 50 | 10 57 | » | 19 8 3 12 » 17 35 20 19

7 51 | 10 55 | 13 32 | 19 28 | 15 45

8 6 11 20 13 48

St-Denis-près-Martel au Buisson

Baladou . Arrêt. 8 11 11 27 13 53 Martel...... 8 20 11 56 14 2

8 45 12 39 19 15 21 19

16 14

18 9

18 20

18 35

19 49

20

17 15 20 45

Sarlat.....

Cazoulès.....

Souillac..... Le Pigeon ..... ABONNEMENTS:

France: Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Etranger 60, 32 fr. Abonnement d'un an payable en deux fois sur demande.

Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50, - Chèque postal :

Plon, rue Garancière, Paris.

Etude de M° Joseph TOURRILHES, Avoué rue Emile-Duclaux, 22, à Aurillac

# Vente de Biens de Mineurs

avec admission d'étrangers, consistant en

Commune de Quézac, Canton de Maurs (Cantal)

EN UN SEUL LOT Sur la mise à prix de: 70.000 fr.

La vente est poursuivie à la requête de Mme MASSON, veuve de Félix-Firmin-Albert BENNE-DARSES, en qualité de tutrice des enfants issus du mariage, et pour ce régulièrement autorisée

Elle est fixée à l'audience des criées du Tribunal civil d'Aurillac du dix-sept octobre 1923, à deux

heures du soir. L'entrée en jouissance est fixée au 25 décembre 1923.

Elle a été affermée par M. le docteur Darses, moyennant:
1º Un prix de 1.600 francs, payable par semestre; 2º le règlement des prestations en nature et quel-

ques redevances en nature. Bien que comprise, d'après la matrice cadastrale, pour 48 parcel-les, elle est en réalité d'un seul tenant, une seule parcelle de 61 hectares 6 ares 26 centiares, dont 30 hectares 86 a. 37 c. en terres, — 6 h. 60 a. 20 c. en prés, —13 h. 85 a. 50 c. en bois, — 7 h. 94 a. 93 c. en châtaigneraies, — 1 h. 79 a. 26 c. en

pâture, sol et jardin. La Grasserie est à trois kilomètres de Quézac, à un kilomètre de Ponfranc et à une heure de Lauresse (Lot). Il s'y trouve des bois exploitables sur une étendue de 13 hectares 85 ares 50 centiares envi-

La rivière de Veyre (très poissonneuse) la sépare des communes de Saint-Hilaire et Saint-Cirgues (Lot). Le plan est à la disposition des

Pour insertion sommaire, Signé: Joseph TOURRILHES, Avoué

## Chemin de fer de Paris à Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs en 1923

En vue de faciliter le transport, dans certaines régions, des ouvriers journaliers allant faire les travaux de la vendange, la Compagnie d'Orléans accorde cette année une réduction de 50 % sur le prix des places de 3º classe du Tarif général à ceux de ces 1º D'une gare quelconque des départements

MIXTE OMNIB. OMNIB. EXP. OMNIB. EXP. EXP. RAPIDE

désignés ci-après à une gare que le conque des mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Aveyron, Tarn-et-Garonne, He-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher, Loiret, Indre-et-Loire. 2º D'une gare quelconque des départements du Morbihan et du Finistère, à destination d'une gare quelconque des départements de Maine-et-Loire, Loir-et-Cher, Indre-et-Loire, Loiret et Loire-Inférieure.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager par groupe de cinq au moins, à l'aller et effectuer sur le réseau d'Orléans un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres aller et retour) ou payer pour cette distance; le retour pourras'effec-

luer isolément. Surprésentation d'un certificat délivré par les gares, visé par le Maire de leur commu-ne constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront pla-ce entière à l'aller ; le même certificat servi-

ra de billet pour effectuer gratuitement le retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ontété cocupés la demande de réduction devra être faile la gare de départ 5 jours au moins à l'avan

ce.
Cette réduction est accordée, pour l'aller, jusqu'au 15 octobre inclus; le retour devra inférieur à huit jours et dont le maximum.
A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est accordé jusqu'au 15 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers (hommes et femmes), se rendant d'une gare quel départements indiqués au 1° ci-dessus à una utre gare du Réseau d'Orléans située dans les autre gare du Réseau d'Orléans dans la région de Port-Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., en vue du ciselage et de la cueillette des raisins; ces ouvriers et ouvrières pourpres raisins; ces ouvriers et ouvrières pourrexceptionuellement, dans ce cas. effect leur voyage isolément à l'aller et au retor

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

# ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES Malades, Grippés et Convalescents

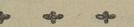
LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante. Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. - CONVALESCENCE : des maladies infectienses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.



La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hôpitaux de Paris écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes

dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Fois de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aigues ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine. Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon: 10 francs. — Grandeur unique.

### (1923)SFRVICE

| TOULOUSE d.  | »           | 5 8          | 5 58          | 10 9           | 13 41         | 19 43      | 20 23           | 23 23        |
|--|-------------|--------------|---------------|----------------|---------------|------------|-----------------|--------------|
| MONTAUBAN. d.  | »           | 6 23         | 9 43          | 11             | 16            | 20 33      | 21 13           | 0 11         |
| Caussade   | ))          | 7 3          | 10 24         | 21 2           | 16 42         |            | 21 39           | ))           |
| Lalbenque  | »           | 7 40         | 11 6          | -              | 17 25         | 01-1-1     | -               | ))           |
| Cieurac  | »           | 7 45         | 11 15         | 2              | 17 34         |            | -               | ))           |
| Sept-Ponts   | ))          | 7 50         | 11 27         | _              | 17 45         | -          | -               | <b>»</b>     |
| CAHORS   arr.  | >>          | 8 7          | 11 35         | 11 59          | 17 53         | 21 37      | 22 21           | 1 10         |
| CAHORS dép.  | )           | 8 32         | 13 11         | 12 3           | 18 3          | 21 41      | 22 25           | 1 14         |
| Pradines   | ))          | 8 39         | 13 19         | 10 10 9        | 18 10         |            | -               | ))           |
| Espère   | >>          | 8 47         | 13 30         | 0.82_000       | 18 18         | 27011      | 100             | »            |
| St-Denis-Catus   | ))          | 9 1          | 13 48         | -              | 18 31         | -          |                 | ))           |
| Thédirac-Peyril  | »           | 9 14         | 14 6          | -01            | 18 44         | -          | 0.00            | <b>»</b>     |
| Dégagnac   | ))          | 9 23         | 14 16         | 1 1 21         | 18 53         | 11104-1    | S CHANGE        | <b>»</b>     |
| Saint-Clair  | >>          | 9 32         | 14 26         |                | 19 2          | 1 15 5     | Catholine Story | »            |
| GOURDON  | 3 14        | 9 50         | 14 46         | 12 46          | 19 17         | -          | 23 11           | >>           |
| Nozac  | -           | 9 58         | 14 56         | 100-00         | 19 25         | _          | -               | ))           |
| Lamothe-Fénel  | U8 150      | 10 7         | 15 6          | -              | 19 34         | 1111-      | -               | >>           |
| La Chap,-de-Mar.   | -/50        | 10 14        | 15 15         | -              | 19 41         |            | -               | ))           |
| CAZOULES   | -5 55       | 10 20        | 15 21         | -              | 19 47         |            | -               | ))           |
| SOUILLAC   | 5 8         | 10 37        | 15 37         | 13 11          | 19 59         | 10 A       | 23 37           | )            |
| Gignac-Cressens  | 5 8         | 11 4         | 16 22         | -              | 20 29         | 1007       | -               | )            |
| BRIVE a.   | 5 52        | 11 32        | 16 55         | 13 48          | 20 59         | 23 31      | 0 16            | 2 52         |
| (u.  | ))          | )            | (B)           | 13 54          | »             | 23 40      | 0 26            | 2 59         |
| PARIS (A.) arr.  | ))          | <b>»</b>     | 942 88 39     | 21 55          | »             | 8 42       | 9 8             | 10 38        |
| PARIS (O.) arr.  | )           | ) »          |               | 22 7           | ) » »         | 8 54       | 9 20            | 10 50        |
| Les trains "express" et '  | 'rapide" ne | prennent le  | s voyageurs   | que dans des c | conditions dé | terminées: | consulter les   | indicateurs. |
| B: A lieu 1 entre Mont   | auban et Br | ive le samed | i; 2' entre M | iontauban et   | Cahors le lu  | ndi.       |                 |              |
| THE RESERVE OF THE PARTY OF THE |             |              |               |                |               |            |                 |              |

De Toulouse à Paris par Cahors

| St-Denis-pr           | ds-Ma | rtel     | t Auri | llac  |    |
|-----------------------|-------|----------|--------|-------|----|
| St-Donis-près-Martel. | 5 33  | **       | 14 22  | 17 15 | )) |
| Vavrac                | 5 42  | ))       | 14 30  | 17 23 | )) |
| Bétaille (arrêt)      | 5 47  | ))       | 14 35  | 17 28 | n  |
| Paybrun               | 5 56  | ))       | 14 44  | 17 37 | )) |
| Bretenoux - Biars     | 6 14  | ))       | 14 59  | 17 53 | )) |
| Port-de-Gagnac        | 6 22  | ))       | 15 7   | 18 1  | )) |
| Laval-de-Cere         | 6 34  | ))       | 15 18  | 18 11 | )) |
| Lamativie             | 6 57  | <b>n</b> | 15 39  | 18 36 | )) |
| Biran (arret)         | 7 14  | ))       | 15 56  | 18 53 | )) |
| La Requebrou          | 7 33  | "        | 16 13  | 19 11 | )) |
| AURILLAC. arrivée.    | 8 15  | "        | 16 55  | 19 57 | )) |
| Aurillac à            | St-D  | enis-p   | rès-Ma | rtel  |    |
| AURILLAC. départ.     | 5 39  | 9 54     | 1 »    | 17 14 | )) |
| La Roquebrou          | 6 24  | 10 35    | ))     | 17 58 | )) |

| URILLAC. arrivée.   | 8 15   »                 | 16 55  | 19 57                  | >      | St-Denis-pM. ar. | 8 31   | 12 9  | 14 12      |           |
|---|--------------------------|--------|------------------------|--------|------------------|--------|-------|------------|-----------|
| Aurillac à S  | t-Denis-pr               | ès-Mai | rtel                   |        | St-Denis         | -près- | Marte | l au B     | 1         |
| URILLAC. départ.  | 5 39   9 54              | » I    | 17 14                  | ))     | St-Denis-pM. d.  | »      | 6 15  | 9 11       |           |
| a Roquebrou   | 6 24 10 35               | >>     | 17 58                  | >>     | Martel           | ))     | 6 30  | 9 26       | 9         |
| ar seals from the seal of the | 6 38 10 47<br>6 58 11 5  | »<br>» | 18 12<br>18 32         | »<br>» | Baladou . Arrêt. | »      | 6 37  | 9 33       |           |
| aval-de-Cère  | 7 18 11 21               | »      | 18 51                  | >>     | Le Pigeon        | )      | 6 43  | 9 39       | -         |
| retenoux-Biars  | 7 27 11 29<br>7 42 11 40 | »<br>» | 19 »<br>19 17<br>19 27 | »<br>» | Souillac         | >>     | 7 5   | 9 49 13 31 | San Carlo |
| dybrun  | 7 51 11 49 7 58 11 55    | »<br>» | 19 27 19 34            | "      | Cazoulès         | ))     | 7 15  | 13 39      |           |
| avrac   | 8 8 12 2<br>8 15 12 10   | »      | 19 43<br>19 50         | »      | Sarlat           | 5 6    | 8 1   | 14 30      |           |
| t-Denis-près-Martel.  | 8 15   12 10             | , ,    | 19 90                  | "      | Le Buisson. ar.  |        | »     | 15 24      | -         |

| Fort-de-Gagnac       7 27 11 29       » 1         Bretenoux-Biars       7 42 11 40       » 1         Tuybrun       7 51 11 49       » 1         Staille (arrêt)       7 58 11 55       » 1         Tayrac       8 8 12 2       » 1   | 8 51      | Souillac   | 6 43<br>7 5<br>7 15<br>6 8 1<br>59 » | 9 39<br>{ 9 49<br>13 31<br>  13 39<br>14 30<br>15 24 | » » » 17 14 18 1                             | 5 0         |
|--|-----------|--|--------------------------------------|--|--|-------------|
| De Sarlat à Gourdon  | th antick | De Go  | urdon à                              | Sarlat   |  |             |
| ARLAT       8       34       17       25         Carsac       8       45       17       38         Brolejac       8       53       17       50         St-Cirq-Madelon       8       59       17       57         Payrignac (arr.)       9       7       18       5         GOURDON       9       16       18       15 | 3         | GOURDON Payrignaç (arr.). St-Cirq-Madelon Grolejac Carsac SARLAT |                                      | 6 21   6 30   6 39   6 50   7 2   7 19               | 16 1<br>16 2<br>16 3<br>16 3<br>16 4<br>16 5 | 0<br>5<br>4 |

| MONTAUBAN. d.           | ))  | 6 23   | 9 43                                    | 11  | 16            | 20. 33     | 21 13              | 0 11   |
|-------------------------|---|--|---|---|---------------|------------|--------------------|--|
| Caussade                | >>  | 7 3  | 10 24                                   | 200   | 16 42         |            | 21 39              | ))   |
| Lalbenque               | )   | 7 40   | 11 6                                    | -   | 17 25         | 0          | -                  | ))   |
| Cieurac                 | ))  | 7 45   | 11 15                                   | 100-100   | 17 34         |            |                    | ))   |
| Sept-Ponts              | ))  | 7 50   | 11 27                                   | _   | 17 45         |            | -                  | ))   |
| 1000                    | »   | 8 7  | 11 35                                   | 11 59   | 17 53         | 21 37      | 22 21              | 1 10   |
| CAHORS dép.             | »   | 8 32   | 13 11                                   | 12 3  | 18 3          | 21 41      | 22 25              | 1 14   |
| Pradines                | ))  | 8 39   | 13 19                                   | 0 10 0-   | 18 10         |            | -                  | ))   |
| Espère                  | ))  | 8 47   | 13 30                                   | 0.00  | 18 18         | 270        | -                  | ))   |
| St-Denis-Catus          | >>  | 9 1  | 13 48                                   |   | 18 31         | - I        | -                  | ))   |
| Thédirac-Peyril         | »   | 9 14   | 14 6                                    | -01   | 18 44         | -          |                    | ))   |
| Dégagnac                | »   | 9 23   | 14 16                                   |   | 18 53         | 1002       | E CHIEF !          | ))   |
| Saint-Clair             | >>  | 9 32   | 14 26                                   |   | 19 2          | 1 15 E     | Carried Laboratory | ))   |
| GOURDON                 | 3 14  | 9 50   | 14 46                                   | 12 46   | 19 17         | -          | 23 11              | <b>»</b>   |
| Nozac                   | -   | 9 58   | 14 56                                   | Ber-  | 19 25         | _          | _                  | ))   |
| Lamothe-Fénel           | 8-  | 10 7   | 15 6                                    | _   | 19 34         | (1) ()     | -                  | )  |
| La Chap,-de-Mar.        | 100   | 10 14  | 15 15                                   |   | 19 41         | -          |                    | ))   |
| CAZOULES                | 11 -111   | 10 20  | 15 21                                   | -   | 19 47         | -          | _                  | ))   |
| SOUILLAC                | 5 8   | 10 37  | 15 37                                   | 13 11   | 19 59         | 10 10      | 23 37              | ))   |
| Gignac-Cressens         | 5 8   | 11 4   | 16 22                                   | -   | 20 29         | 707-       | -                  | ))   |
| BRIVE a.                | 5 52  | 11 32  | 16 55                                   | 13 48   | 20 59         | 23 31      | 0 16               | 2 52   |
| BRIVE d.                | ))  | ))   | (B)                                     | 13 54   | ))            | 23 40      | 0 26               | 2 59   |
| PARIS (A.) arr.         | ))  | <b>»</b>   | 14 83 15                                | 21 55   | )             | 8 42       | 9 8                | 10 38  |
| PARIS (O.) arr.         | ))  | ) »  | IN HATE                                 | 22 7  | ) » »         | 8 54       | 9 20               | 10 50  |
| Les trains "express" et | rapide" ne  | prennent les   | voyageurs q                             | ue dans des   | conditions dé | terminées: | consulter les      | indicateurs.   |
| B : A lieu 1 entre Mont | auban et Br   | ive le samed   | i; 2º entre M                           | ontauban et   | Cahors le lu  | indi.      |                    |  |
|                         |   |  |   |   |               |            |                    |  |
|                         | STATISTICS OF THE PARTY OF THE | The construction of the co | NAME AND ADDRESS OF THE OWNER, OR OTHER | At Townson on London or State or State of State | -             |            |                    | The state of the s |

| Toulouse à Capdenac, Brive et Paris |              |          |   |   |         |   |       |   |  |
|-------------------------------------|--------------|----------|---|---|---------|---|-------|---|--|
| TOULOUSE. dép.                      | D            | ))       | »                                       | 6   | 6       |   | 12    | 37                                      |  |
| CAPDENAC. \ a. d.                   | 1 04         | ())      | 10 00                                   |   |         | and the same of the same                | 17    | ~ ~                                     |  |
| FIGEAC                              | 1 24<br>1 54 |          | 10 23<br>10 35                          |   |         | 13 30<br>13 56                          |       |   | 22 8 22 16   |
| Le Pournel                          | ))           | 7 29     |   | 11  |         |   | 19    |   | ))   |
| Assier                              | 2 45         |          |   |   |         | 14 57                                   |       |   |  |
| Flaujac (halte)<br>Gramat           | 3 19         | 7 50 8 6 |   | 11  |         | 15 10<br>15 43                          | 19    | 100000000000000000000000000000000000000 | the state of the state of  |
| Rocamadour                          | 3 34         |          |   | 12  |         | 100000000000000000000000000000000000000 | 19    | -                                       |  |
| Montvalent                          |              |          |   | CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE |         |   | 20    | 3                                       | >>   |
| St-Denis-p ( arr. )                 | 4 21         |          |   | 12  |         |   | 20    |   |  |
| Martel dép.<br>Ouatre-Routes        | 5 4 5 17     | 8 57 9 9 |   | 12  |         | 16 57<br>17 11                          | 20 20 | 23                                      |  |
| Turenne                             |              | 9 21     |   | 13  |         |   | 20    | 43                                      | The same of the sa |
| BRIVE ar.                           | 6 10         |          | 100000000000000000000000000000000000000 |   |         | 18 3                                    |       | 5                                       | - 10   |
| PARIS (Orsay) ar.                   | ))           | 18 58    | ) »                                     | 22  | 7       | ) »                                     | 5     | 30                                      | 9 20   |
| Paris à Brive, Capdenac et Toulouse |              |          |   |   |         |   |       |   |  |
| PARIS (Orsay) d.                    | 19 25        | 21 15    | 22 6                                    | 0 000000  | 1000000 | 9 50                                    | 200   | ))                                      | 1 »  |
| Brive dép.                          | 4 12         | 8 10     | 12 36                                   | 15  |         | 18 50                                   | 100   | ))                                      | ))   |

| Paris à           | Bri | ve | , C | ap       | der | nac | et | T        | oul       | ous | ie . |       |
|-------------------|-----|----|-----|----------|-----|-----|----|----------|-----------|-----|------|-------|
| PARIS (Orsay) d.  | 19  | 25 | 21  | 15       | 22  | 6   | 7  | 31       | 9         | 50  | »    |       |
| Brive dép.        | 4   | 12 | 8   | 10       | 12  |     | 15 | 59       | 18        | 56  | ))   |       |
| Turenne           | 4   |    |     | 35       | 13  | 3   | 16 | 24       | 19        | 35  | ))   | -     |
| Ouatre-Routes     | 4   | 45 |     | 46       |     | 15  | 16 | 33       | 19        | 49  | >>   |       |
| St-Denis-p ( arr. | 4   | 54 | 8   | 55       | 13  | 23  | 16 | 42       | 20        | 1   | ))   | E     |
| Martel dep.       | 5   | )) | 9   | 5        | 13  | 36  | 16 | 50       | 20        | 20  | ))   | 72.00 |
| Montvalent        |     | >> | 999 | 18<br>38 | 18  | 50  | 17 | 3        |           | 43  | ))   | 1     |
| Rocamadour        | 5   | 29 | 8   | 38       | 14  | 11  | 17 | 22<br>35 | 21        | 16  | ))   | 1     |
| Gramat            | 5   | 43 | 9   | 53       | 14  | 28  | 17 | 35       | 21        | 39  | ))   | TO RE |
| Flaujac (halte)   |     | )) | 10  | 6        | 14  | 48  | 17 | 48       |           | ))  | ))   |       |
| Assier            | 6   | 4  | 10  | 18       | 14  | 58  | 17 | 59       | 22        | 43  | ))   |       |
| Le Pournel        |     | )) | 10  | 29       | 15  | 8   | 18 |          | 1 2 3 5 5 | ))  | ))   | 91    |
| FIGEAC            | 6   | 30 | 10  | 51       | 15  | 31  | 18 |          | 23        | 28  | ))   |       |
| CAPDENAC   ar.    | 6   | 41 | 11  | 2        | 15  |     | 18 | 40       | 23        | 37  | ))   | 1     |
| d.                | 6   | 55 | 11  | 30       | 16  | 8   | 18 | 50       |           | ))  | "    | 1     |
| TOULOUSE          | 111 | 13 | 16  | 29       | 21  | 12  | 23 | 7        |           | ))  | "    | 100   |

|          | CAHORS Pradines Mercuès Douelle (Arrêt) Parnac Luzech Castelfranc. Prayssac (Arrêt). Puy-l'Evêque. Duravel Soturac-Touzac Fumel LIBOS.            | 6 24<br>6 31<br>6 40<br>6 44<br>6 51<br>6 57<br>7 10<br>7 13<br>7 22<br>7 29<br>7 37<br>7 48<br>7 53       | 15 6<br>15 14<br>15 24<br>15 28<br>15 37<br>15 44<br>16 16<br>16 4<br>16 13<br>16 21<br>16 29<br>16 42<br>16 48 | 18 15<br>18 23<br>18 32<br>18 36<br>18 44<br>18 52<br>19 5<br>19 8<br>19 17<br>19 25<br>19 33<br>19 44<br>19 49 | )<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>)<br>) |
|----------|---|--|---|---|---|
|          | LIBOS. dép Fumel. Soturac-Touzac. Duravel Puy-l'Evêque. Prayssac (Arrêt). Castelfranc. Luzech Parnac. Douelle (Arrêt). Mercuès. Pradines. CAHORS. | 9 11<br>9 18<br>9 29<br>9 36<br>9 44<br>9 52<br>9 58<br>10 10<br>10 18<br>10 23<br>10 29<br>10 37<br>10 44 | 17 51<br>17 58<br>18 9<br>18 16<br>18 24<br>18 32<br>18 38<br>18 51<br>18 59<br>19 4<br>19 10<br>19 18<br>19 25 | 20 34<br>20 41<br>20 52<br>20 59<br>21 6<br>21 14<br>21 20<br>21 32<br>21 44<br>21 49<br>21 55<br>22 8          | )   |
|          | De Caho   | rs à   | 141-12  | oder  | 180   |
| 21 21 21 | CAHORS  | 8 15<br>8 24<br>8 33<br>8 41<br>8 48<br>8 59   | 12 10<br>12 21<br>12 36<br>12 49<br>13 12<br>13 42  | 16 14<br>16 25<br>16 35<br>16 43<br>16 48   | )<br>)<br>)<br>)<br>)   |

De Cahors à Libos

| 3  | Saint-Géry          | 8      | 48  | 13   | 12               | 16   | 48             |                               |
|----|---------------------|--------|-----|------|------------------|------|----------------|-------------------------------|
|    | Conduché            | 8      | 59  | 13   | 42               | 17   |                |                               |
| 1  | Saint-Cirq-la-Popie | 9      | 5   | 13   | 52               | 17   | 6              | ))                            |
|    | St-Martin-Labouval. |        | 12  | 14   | 19               | 17   | 14             | 720 107 1000                  |
| 2  | Calvignac           |        | 18  | 14   | 29               | 17   | 21             | »                             |
|    | Cajarc              | 9      | 31  | 15   | 13               | 17   | 34             | »                             |
|    | Montbrun            |        | 40  | 15   | 29               | 17   | 44             | 2                             |
|    | Toirac              |        | 48  | 15   | 50               | 17   | 53             | ))                            |
|    | Lamadeleine         |        | 59  | 16   | 20               | 18   | 5              | ×                             |
|    | CAPDENAC            |        | 10  | 16   | 38               | 18   | 17             | D                             |
| 1  |                     |        |     |      |                  | 100  |                |                               |
|    | De Capd             | 04     | -   | ~    | 3 6              | 40   | h              | 01.8                          |
|    | The Carre           |        | REE | 00 8 | CH A             |      |                |                               |
|    | CAPDENAC            |        | 20  | 111  | 10               | 1 18 | 55             | D                             |
| 2  | Lamadeleine         |        | 32  | 11   | 26               | 19   | 7              | 0                             |
|    |                     | 10000  | 43  | 11   | 43               | 19   | 18             | "                             |
|    | Toirac              | 100000 | 51  | 11   | 56               | 19   | 26             | ,                             |
| 1  | Montbrun            | 1200   | 2   | 12   | 39               | 19   | 40             | ,                             |
| 30 | Cajarc              | 0      | 12  | 12   | 55               | 19   | 50             | ,                             |
| 13 | Calvignac           | 0      | 19  | 13   | 19               | 19   | 57             |                               |
|    | St-Martin-Labouval  |        |     | 13   | 31               | 20   |                | *                             |
|    | Saint-Cirq-la-Popie | 0      | 27  |      | 56               | 20   | 5              | *                             |
|    | Conduché            |        | 33  | 13   | 26               | 20   | 24             | *                             |
|    | Saint-Géry          | 8      | 47  | 14   | 43               | 20   | 29             | )                             |
|    |                     |        |     |      |                  |      |                |                               |
|    | Vers                |        | 52  | 14   | CAND DESCRIPTION |      | 37             | ×                             |
|    | Vers                | 9      | ))  | 15   | 28               | 20   | 29<br>37<br>48 | >>                            |
|    | Vers                | 9      |     |      | CAND DESCRIPTION |      | 37<br>48<br>56 | Law Control of the Section of |